

# Avril-80 des acquis et des questions

Par Said Sadi

**Hommage.** Pour commencer mon propos, je voudrais sacrifier à un rituel. Remercier du fond du cœur les animateurs de l'association Raconte-arts et les citoyens d'Iguersafen qui consacrent leur temps et leur énergie à l'organisation de rencontres dédiées à l'échange et aux débats dans un moment historique miné par une stratégie de nivellement par le bas des valeurs, la promotion du renoncement politique, de l'aliénation intellectuelle et de la régression morale. L'engagement citoyen dans de telles conditions prend alors d'autant plus de relief qu'il est contraint par un environnement officiel qui travaille la société par toutes sortes de tentations malsaines pour la pousser à la démission et la compromission. Nous voilà aujourd'hui rassemblés pour débattre de sujets que nous avons choisis en toute liberté et que nous traiterons de façon tout aussi libre. Est-ce un hasard si c'est en Kabylie, et seulement en Kabylie, que ce genre d'activités est encore possible ? Nous savons tous que ces possibilités ne relèvent ni du hasard ni de l'accidentel. Il y a des raisons qui renvoient à la sociologie et aux traditions culturelles qui ont toujours fait que dans cette contrée la décision s'élabore par consensus où les hommes, à l'exclusion des femmes, et il faut le déplorer et y remédier, car elles sont réduites à intervenir indirectement dans la vie collective, parlent d'égal à égal avant d'arrêter une position sur tout sujet engageant la collectivité. Cette pratique multimillénaire, même si elle est aujourd'hui passablement perturbée, pèse encore sur la conduite quotidienne des personnes mais elle a aussi marqué l'inconscient collectif et individuel.

**(S. S)**

Suite en page 6


# la Cité

*Quotidien national d'information* Directeur fondateur : *Fodil Mezali*


## Beni K'Sila

### Bataille à l'arme à feu entre les patrons d'un hôtel privé et des citoyens



**Mœurs légères.** Intervenant dans le conflit opposant propriétaires d'hôtel et habitants de la région, usant les uns les autres d'armes blanches et à feu, les éléments de la brigade de gendarmerie territorialement compétente ont paré à l'irréparable par la séparation in-extremis des deux camps et la saisie de leurs instruments de bataille.
Cela s'est passé mercredi dernier, en fin d'après midi, lorsque l'un des videurs d'un hôtel privé est descendu dans une plage occupée généralement par des familles, en compagnie de filles de joies vêtues de tenues jugées indécentes.
Une fois rappelé à l'ordre par des citoyens de Beni k'sila, ville située à l'extrême ouest de la wilaya de Bejaia et limitrophe à la commune d'Azzefoun, le travailleur de cet hôtel rivé refuse d'obtempérer, faisant fi des avertissements lancés par les familles outrées par l'indélicatesse de l'hôtelier et le spectacle indécent de sa suite. D'où le cri de colère unanime des présents, parmi lesquels des habitants d'Ait Mendil.

(Bbker Amrani)

Suite en pages 8

## Benghebrit violemment attaquée par les conservateurs pour ses propos sur les langues maternelles

# N'abdiquez pas Mme la ministre !



**Cette langue qu'on essaie de réduire avec mépris à la «Daridja» est celle construite depuis des millénaires par ce peuple de sang et de gènes berbères authentiques. Si elle est couverte d'un verni dit « arabe », elle n'en a ni la forme ni la substance.**

*Lire en pages 2, 3 et 4*

### LFC 2015 : *L'UGTA et les patrons satisfaits de la dépénalisaion de l'ate de gestion*

Lire en page 4

### Ouverture hier de la 12e édition de la fête du Bijou d'Ath Yenni



Lire en pages 12 et 13

## Verbatim

**Hamid Grine,** *ministre de la Communication :*



«Pour participer au prix du président de la République du journaliste professionnel, il n'est pas demandé aux journalistes de faire des publireportages le thème choisi pour l'édition 2015 n'est pas restrictif et que les journalistes peuvent aller très loin avec ce titre. Le thème est très vaste, et divers sujets peuvent être abordés dans différents aspects. Il n'est pas demandé aux journalistes candidats d'être positifs, laudateurs, hagiographiques, ou d'écrire des articles élogieux pour dire vive ce qui se fait, mais juste d'écrire ou de filmer, avec professionnalisme, déontologie et éthique des réalités sur un sujet de leur choix en relation avec le thème du prix. Nous demandons une critique constructive sans limite, et dès lors qu'il n y a pas de diffamation et d'attaque, tous les articles sont les bienvenus, nous ne demandons pas aux journalistes de dire que tout est parfait, s'il y a des critiques, qu'ils les fassent, et que ces dernières ne soient pas confondues avec le dénigrement»

**Abdelmalek Boudiaf,** *ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière :*



«Les carences constatées récemment dans certains hôpitaux de Constantine sont des cas isolés et ne doivent en aucun cas être généralisés à toutes les structures de santé du pays. Il ne faut absolument pas axer son attention uniquement sur certains mauvais exemples pour dire que le laxisme est général. Dieu merci, beaucoup au sein du personnel de la santé font leur travail avec dévouement et abnégation mais qui non pas été suffisamment médiatisées».

**Moussa Touati,** *président du Front national algérien (FNA) :*



«Il faut récupérer l'argent des Algériens déposés dans les banques étrangères pour sauver l'économie nationale suite à l'effondrement des prix du pétrole au lieu de se focaliser uniquement sur la collecte des capitaux de l'économie informelle en Algérie. Les gouvernements qui se sont succédé ont échoué dans la gestion de l'économie nationale. Ils se sont appuyés sur la rente pétrolière pour créer une richesse qui sert leurs intérêts. Le règlement de la crise en Algérie se fera par le retour à l'autorité du peuple et non par la création d'un Patronat qui fait que l'Etat ressemble a un royaume».

# Benghebrit lance un pavé dans la mare

**Langues maternelles et populaires.** *C'est un véritable séisme que vient de provoquer notre ministre de l'Education nationale.*

Noria Benghebrit, en évoquant pour la première fois dans l'histoire du secteur, la possibilité d'enseigner et d'utiliser la langue maternelle des Algériens comme outil d'acquisition et de diffusion du savoir.

C'est en effet lors de la conférence nationale sur l'évaluation de la réforme de l'éducation, tenue la semaine dernière à Alger, que la ministre a annoncé la possibilité, voire même la nécessité d'introduire les langues maternelles des Algériens dans le système d'enseignement primaire.

Ainsi, Benghebrit s'est attaqué à un extraordinaire tabou, qui est celui de la langue maternelle de l'Algérien. Sans aller jusqu'à la définir avec précision, il est clair qu'il s'agit de la première langue qu'utilisent les enfants algériens, la langue qui leur est communiquée dès leur naissance. Ce qui constitue une composante essentielle de leur personnalité, de leur culture et de leur être. Or, il est de notoriété publique que cette langue n'a aucun statut dans notre pays. La langue maternelle, celle du peuple et de la société n'a aucune existence légale chez nous en Algérie. La Constitution algérienne ne reconnait qu'une seule langue : l'Arabe classique. Il a fallu de terribles luttes pour imposer la reconnaissance du Tamazight. Le combat identitaire et linguistique en Algérie demeure encore très dur, puisque les objectifs de la revendication berbère sont encore loin d'avoir été atteints. La revendication dite berbériste est loin d'être le combat exclusif pour la langue berbère. Le mouvement du même nom a, dans son ensemble, toujours réclamé la reconnaissance à la fois du Tamazight et de l'Arabe algérien. Les langues populaires ont toutes leur place dans le paysage linguistique de notre pays. La reconnaissance du Tamazight implique ipso-facto celle du Kabyle, du Chaoui, du Targui, du Mozabite, du Chenoui, etc. et celui du Dzaïri. Car la langue Dzaïrie, est une composante non négociable du patrimoine linguistique, culturel et identitaire de notre peuple. Cette langue qu'on essaie de réduire avec mépris à la « Daridja » est celle construite depuis des millénaires par ce peuple de sang et de gènes berbères authentiques. Si elle est couverte d'un verni dit « arabe », elle n'en a ni la forme ni la substance. C'est du berbère pur, ayant subi avant tout l'influence du punique depuis trois milles ans, qui est une langue née dans la même matrice que le nabatéen, l'hébreu, l'araméen, le syriaque, etc. et ce, bien avant l'existence même de l'Arabe. Cette dernière n'est née que beaucoup plus tard. Alors que des régions entières de l'Afrique du Nord parlaient le libyque et le punique, la langue arabe n'existait même pas encore. Le vocable, les intonations et les expressions puniques étaient déjà entrés dans le langage des Berbères des siècles avant l'arrivée des Arabes. De plus, la langue arabe s'est littéralement fondue dans les langues autochtones des régions amazighes pour s'adapter au parler des Berbères.

La langue dite « arabe » des Maghrébins n'a en fait que très peu à voir avec la langue d'El Moutanabi. C'est donc un véritable patrimoine que les Algériens, et avec eux tous les autres Berbères, ont constitué depuis des siècles. Les Arabes ont saisi cette opportunité de la proximité des langues dites « chamito-sémitiques » pour imposer la prétendue suprématie de leur langue au détriment de celles des autochtones, par le biais de la religion. Et malgré cela, et durant toute l'histoire, seuls quelques lettrés arrivaient à maîtriser et utiliser cette langue. Celles du peuple sont demeurées telles quelles. Et c'est par abus de langage qu'on appelle le dzaïri de l'arabe. Aujourd'hui encore, aucun Algérien ne parle arabe en dehors de l'administration et de l'école. Hors les murs des institutions de l'Etat, seules les langues algériennes sont utilisées.

Benghebrit, et avec elle de nombreux pédagogues semblent avoir compris ce phénomène. C'est donc grâce à la rigueur scientifique que le débat vient d'être posé sur la table. L'enfant algérien doit-il avoir honte de parler de Tchina et utiliser obligatoirement le terme de Bourtouqal ? Car, dès qu'il arrive à l'école, l'enfant découvre une langue qui n'est en rien celle que sa mère et sa société lui ont transmise, ni même un prolongement de celle-ci. Car dès les premières séances, il a affaire à une véritable langue étrangère. Ainsi, il faudra vite oublier d'utiliser des termes comme Sebbat, Qmedja, Nwadher, Tabla, Cousina, Tomobil, etc. C'est un autre vocabulaire qui lui est inculqué au détriment et au mépris de celui de sa propre société, de sa culture et traditions. Yiwen-Sin, Wahed-Zoudj sont ainsi bannis de leur langue, au profit de Wahidoun-Ithnani. Les pouvoirs publics n'ont jamais fait l'effort de normaliser les langues algériennes, leur préférant, victimes elles-mêmes d'un complexe d'infériorité, celle imposée par une idéologie arabo-islamiste importée et imposée dans le but de dominer. Il n'existe, à l'heure actuelle, aucune école qui enseigne les langues populaires et authentiques de l'Algérie. L'une des rares qui existaient à une certaine époque, était celle des Pères blancs, alors que l'université d'Alger venait de mettre un terme à son enseignement en son sein. C'est une honte pour notre pays de cracher ainsi sur la langue, les langues de nos mères. Les intellectuels algériens, et avec eux ceux du Maroc, de la Tunisie et des autres pays berbères, devraient prendre conscience que l'introduction de nos langues, avec leurs diversités et leurs particularités ne revient pas à l'Etat, mais au peuple lui-même. Et on sait quel faussé sépare les deux entités. On ne peut compter sur nos gouvernants pour nous aider à lutter contre leur propre idéologie. A moins que le pavé lancé par Benghebrit soit un signe d'un début de prise de conscience de nos responsables quant à la question identitaire des Algériens. Mais dans ce cas, il faudra aller encore plus loin, en provoquant, par exemple, des Etats généraux des langues algériennes. Pas des dialectes. Ce terme est tellement méprisant à l'encontre de ces langues qui ne sont pas appuyées par le pouvoir. Il s'agira de les prendre sérieusement en charge, en les structurant, les organisant, et les enseignants. Et nous verrons que brusquement, le taux d'analphabétisme va chuter de manière spectaculaire. Il existe malheureusement des opposants à cette optique. Bien sûr, les Oulémas algériens, célèbres pour leurs



combats d'arrière-garde, ont réagi en s'opposant à toute reconnaissance d'une langue autre que « leur » arabe. Après avoir défendu la laïcité, ils sont devenus islamistes. Après avoir déclaré ne pas être contre la France, ils se sont ralliés au FLN historique. Parions qu'avec cette habitude, ils finiront aussi par devenir berbéristes. Ils n'en seront pas à une contradiction près. Le courant arabo-islamiste, qui a aussi le droit de s'exprimer, devra accepter le débat. Le sujet est sérieux, et l'heure est grave.

## Des contrer

**Préparatifs.** Des classes mobiles et d'autres préparatoires seront ouvertes prochainement pour endiguer le phénomène d'abandon de la scolarité, a annoncé, à Laghouat, la ministre de l'Education nationale.

S'exprimant jeudi soir à l'issue de la clôture de la conférence régionale sur l'évaluation des résultats des examens officiels dans certaines wilayas du Sud, Nouria Benghebrit a indiqué que cette approche est une des recommandations des ateliers de cette conférence et ciblera les régions connaissant de faibles taux de scolarité.

Elle a estimé, dans ce cadre, que la présence de l'enfant en cycle préparatoire constitue un des facteurs influant sur la réussite de la scolarité, au plan de la préparation pédagogique, en langue arabe notamment, à considérer que



# Boualem Hamadache nouvel entraîneur du MC Bouira

**Coaching.** *Le Mouloudia Chaâbia de Bouira (MCB) qui évolue en Régionale, groupe "A", vient de faire appel à un nouvel entraîneur, Boualem Hamadache, en l'occurrence.*



L'arrivée de ce coach intervient suite au limogeage de l'ex-driver de la formation du club bouiri, Tella Ali, faute de résultats positifs durant la saison sportive écoulée. Pour rappel, le MC Bouira a occupé, la saison 2014/2015, la 8ème place sur un total de 15 clubs qui composent le groupe de cette division, très loin derrière le leader Olympic de Tizi Rached et son dauphin Gouraya Béjaïa. En effet, 30 points séparent le Mouloudia de Bouira du premier de la classe et 15 points derrière le second.

Ce qui lui a enlevé tout espoir de jouer les premiers rôles. Avec un total de 36 points, le club bouiri a, certes, assuré son maintien puisque les deux derniers de la classe, l'ES Baghlia et la JS M'chedalla, ont comptabilisé, au terme du championnat, respectivement 26 et 20 points, mais, il n'en est pas moins vrai qu'il se trouve très loin des objectifs d'accession assignés.

Au terme de ce championnat version 2014/2015, le MCB a enregistré 9 victoires, autant de matchs nuls et 10 défaites, avec un goal average négatif de 2 points.

Lors des matchs disputés à domicile, le club bouiri a enregistré 22 points, soit 6 victoires, 4 nuls et autant de défaites avec un goal average positif de +5 tandis qu'à l'extérieur, il n'a comptabilisé que 3 victoires pour 5 matchs nuls et 6 défaites pour une moyenne de buts de -7.

Avec l'arrivée de Hamadache Boualem, le club compte faire dans la formation des jeunes.

C'est, en tout cas, l'objectif à moyen terme. A court terme, le MCB veut jouer pour le maintien en Régionale 2. D'autant plus que l'effectif a été remanié à 90%. « la grande majorité des anciens joueurs du clubs ont été écartés pour laisser place à des jeunes, certes sans grande expérience mais qui, dans un avenir proche, auront leur mot à dire », nous dira le coach Hamadache.

**Belkacem Mechoub**

## MC Alger : *le dernier match de préparation en Pologne décalé au 4 août*

Le troisième et dernier match amical du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) dans le cadre de son stage estival qui se déroule en Pologne face Rozwoj Katowice (division 2 polonaise), a été décalé de 24 heures.

Cette rencontre aura lieu finalement mardi au lieu de lundi comme prévu initialement, a appris l'APS vendredi auprès du club algérois. Le MCA a enchaîné une deuxième victoire jeudi en l'emportant face au Piast Gliwice (Div 1, Pologne) sur le score deux buts à zéro. Les deux réalisations furent l'£uvre de Gourmi (s.p) et Zeghdane.

Les Vert et Rouge de la capitale s'étaient imposés, en début de semaine, lors de leur première sortie amicale sur les terres polonaises face à Gornik Zabrze (division 1 polonaise) sur le score de 4 à 0. Les joueurs de l'entraîneur portugais Arthur Jorge retourneront le 5 août à Alger pour aborder la dernière ligne droite avant le début de la compétition fixée au week-end du 14 et 15 août. Il s'agit du second stage de pré-saison pour les Vert et Rouge après un premier qui s'est déroulé à Tlemcen au cours de la première moitié de ce mois, et qui a été axé essentiellement sur l'aspect physique. Côté recrutement, le MCA a engagé jusque-là huit éléments : le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel Abbes), Rachid Bouhenna (ex-CS Constantine), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), et l'Ethiopien Salaheddine Said (ex-Ahly d'Egypte), Walide Derrardja (ex-MC El Eulma) et Amine Abid (prêté pour une saison par l'USM El Harrach). Kacem Mehdi a réintégré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arbâa, alors que le Brésilien Roberson vient d'être qualifié, lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver. Les coéquipiers d'Abderrahmane Hachoud débuteront la saison 2015-2016 par un derby face au CR Belouizdad.

## Mondiaux-2015 de vovinam viet vo dao : *trois titres mondiaux pour l'Algérie*

Les athlètes algériens Adel Dine, Bilel Brahimi et le duo Athmane Hireche-Bachir Boudjoudjou, ont décroché la médaille d'or de leur spécialités respectives, à l'issue de la première journée des Championnats du monde de vovinam viet vo dao (30 juillet - 1er août), disputée jeudi à la salle Harcha-Hacene (Alger). Adel Dine a décroché le titre mondial dans la catégorie (57-60kg), après le forfait en final de son adversaire le Vietnamien Ho Minh Tam, alors que Bilel Brahimi a dominé en finale de la catégorie (64-68kg) le Vietnamien Nguien Tien Son sur le score de (8-5). De son côté, le duo algérien composé de Athmane Hireche Bachir Boudjoudjou s'est adjugé le titre mondial dans la spécialité technique "Song Luyen So" en récoltant un total de 269 points, devant l'Allemagne (262 pts) et le Sénégal (260 pts). Outre les trois titres mondiaux, l'Algérie a également remporté quatre médailles d'argent grâce à Djamel Chikh (51-54kg), Necera Hammache (51-54kg), Djillali Maghraoui en épreuve technique, et l'équipe algérienne en "Ciseaux". Cette première journée de compétition a vu la domination des athlètes vietnamiens.



# Sept judokas algériens au tournoi international de Pologne

**Jeux Paralympiques-2016.** Sept judokas de la sélection algérienne handisport se trouvent actuellement, en Pologne, pour prendre part à un stage qui se poursuivra jusqu'au 14 août prochain, et sera ponctué par la participation au tournoi international de la ville de Wladyslawowo, a-t-on appris, vendredi auprès de l'entraîneur national Rezki Belkacem.

Inscrit au programme de préparation de l'équipe nationale de judo pour visuels, le regroupement de Wladyslawowo ainsi que le tournoi sera la continuité d'un labeur " sans distraction et d'une dépense de forces éprouvées et soutenues", a expliqué le coach Belkacem.

Le regroupement concernera les athlètes Sid Ali Lamri (-66kg), Mouloud Nora et Belabès Mohamed Kamel (-60kg), Mehdi Meskine, Youcef Redjai et Fayçal Chebieb (-73kg) et Abdelaoui Chérine (-52kg).

" Après les derniers jeux mondiaux (mai), nos athlètes ont observé un léger repos, avant de reprendre les entraînements par un rythme assez élevé, même au mois de ramadhan. C'était pour maintenir la forme sportive des athlètes.

Et maintenant, il faut les inscrire dans des tournois pour préserver la sensation du toucher et du tatamis", a expliqué le sélectionneur national, assurant que le tournoi de Pologne, auquel les athlètes ont l'habitude d'y prendre part depuis 2008, intervient au bon moment.

Le tournoi devra enregistrer la participation des Polonais, Belges et Suisses en autres, avec des athlètes valides. " Les tournois de judo pour handicapés n'existent pas pour l'instant, donc, on est à chaque fois obligé de participer à des tournois des valides qui sont, à chaque fois, de bons tests pour nos judokas", fait remarquer Rezki Belkacem, assurant que ses poulains sont actuellement en excellente forme sportive.

L'objectif principal des judokas visuels algériens se sont les Jeux Paralympiques de Rio-2015, qui clôturent le cycle olympique et auxquels l'Algérie a assuré déjà deux places. Le coach espère en rajouter d'autres, mais cela passera inévitablement par la participation à des tournois internationaux initiés par la fédération internationale des sports pour visuels (IBSA).

" Au mois de février dernier, l'Algérie à l'instar de six autres pays avaient raté la coupe du Monde à Eger (Hongrie) en raison de mauvaises conditions climatiques qui ont empêché ses pays à se rendre sur place. Cette compétition devrait permettre aux athlètes de récolter d'avantage de points pour assurer une présence à Rio. En s'absentant, nos judokas ont raté une belle opportunité de engranger les points", a regretté l'entraîneur national. Répondant aux doléances des nations concernés, l'IBSA leur aurait promis d'organiser un dernier tournoi international qualificatif au Brésil (fin 2015-début 2016).

" Si l'IBSA tiendra sa promesse, on engagera un maximum d'athlètes pour augmenter le nombre de nos qualifier pour Rio. Pour l'instant, rien n'est acquis, mais nos judokas doivent doubler d'efforts pour être prêt. D'ici là on continuera le travail et essayera de sensibiliser nos athlètes à maintenir la forme optimale", a souligné le coach.

Après le tournoi de Pologne, les athlètes algériens seront appelés à prendre part à un tournoi de haut niveau en Lituanie (18-20 septembre), qui constituera une importante phase de préparation, "car c'est un tournoi très relevé qui réunira des athlètes de niveau mondial", a conclu Rezki Belkacem.



# UGTA et patronales applaudissent les dispositions de la LFC 2015

**Dépénalisation.** *L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et plusieurs organisations patronales se sont félicitées des nouvelles dispositions contenues dans la loi de Finances complémentaire de 2015, a indiqué jeudi une déclaration commune signée par la Centrale syndicale et ces organisations.*

L'UGTA et les organisations patronales «saluent et enregistrent avec satisfaction les décisions prises par le président de la République lors du Conseil des ministres du mercredi 22 juillet 2015», ont indiqué les signataires, réunis jeudi, au siège de l'UGTA. En plus de l'UGTA, les signataires du document sont l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), la Confédération algérienne du patronat (CAP), la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), la Confédération générale du patronat (CGP-BTPH), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), le Forum des chefs d'entreprises (FCE), l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et l'Union nationale des investisseurs (UNI). Les signataires ont réitéré leur «entière» confiance au président de la République pour avoir donné un «sens réel et pragmatique» à la réhabilitation et à l'émergence de la production nationale, base réelle d'une Algérie «émergente et de progrès», souligne le document.



Ils ont qualifié d'«historique» la décision de dépénalisation de l'acte de gestion et d'«une avancée réelle et de première importance» à l'endroit des gestionnaires pour les consacrer à l'initiative et au développement sans aucune contrainte. Evoquant les décisions relatives à la promotion de la production nationale, l'absorption de l'économie informelle particulièrement par la mise en conformité fiscale volontaire et l'amélioration du climat des affaires, la déclaration précise qu'il s'agit, sans nul doute, d'un stimulant important pour l'économie nationale, permettant à nos entreprises publiques et privées de s'investir pleinement dans le processus d'investissement diversifié et porteur de création de richesses et d'emploi. Par ailleurs, l'UGTA et les organisations patronales, se sont également félicitées de la décision du versement dès le mois d'août prochain, des augmentations salariales avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2015 en vertu de la nouvelle définition du Salaire national minimum garanti (SNMG).

Ils ont également salué le président de la République pour «son attention particulière pour l'épanouissement de l'entreprise algérienne et la promotion de la production nationale, ainsi que son écoute et sa préoccupation permanente pour le bien être des retraités, des travailleurs et de leurs familles». L'UGTA et les associations patronales ont, par ailleurs, rappelé que «la réalisation des objectifs stratégiques définis dans le plan de développement présidentiel, repris par le Pacte national économique et social de croissance, repose largement sur la contribution active des partenaires socioéconomiques, pour atteindre le plein emploi, la croissance économique et cohésion sociale, pour la construction d'une économie émergente dans le cadre de solidarité liant les pouvoirs publics et les acteurs socio-économiques».

Ils ont aussi souligné enfin leur disposition à contribuer à la conception et la mise en œuvre des solutions qui mettraient l'économie nationale en situation de consolider sa croissance, de renforcer sa compétitivité, d'investir massivement, d'impulser un mouvement intensif de création d'entreprises et d'emplois, et partant, en situation de développer à grande échelle la production dans l'industrie, l'agriculture et les services, ce qui permettra d'accroître les exportations hors hydrocarbures, selon la déclaration.

**L. K.**

## Commerce : *l'activité d'importation des métaux précieux recadrée*

Les modalités d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation et de récupération des métaux précieux ont été fixées par un décret exécutif publié au journal officiel no 36. En application du code des impôts indirects, ce nouveau décret a pour objet de fixer les modalités d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation d'or, d'argent et de platine bruts, mi-ouvrés ou ouvrés ainsi que l'activité de récupération et de recyclage des métaux précieux.

«Ne peuvent être agréées en qualité, d'importateur de type de métaux, que les personnes morales dont le capital social à la constitution de la société, est égal au minimum à 200 millions de dinars», précise le texte.

L'agrément en qualité, de récupérateur et de recycleur de métaux précieux est réservé aux personnes physiques et aux personnes morales régulièrement inscrites au registre de commerce.

«L'importation des ouvrages d'or, d'argent et de platine ne peut concerner que les bijoux de luxe dont la valeur déclarée en douane est égale, au moins, à 2,5 fois le prix de vente appliqué sur le marché intérieur durant le semestre précédent». Il est stipulé que l'exercice de cette activité est conditionné à la souscription au cahier des charges ouvrant droit au postulant à un agrément pour cette activité, entraînant des engagements dont le non respect entraînerait immédiatement le retrait de l'agrément ainsi que la radiation de la liste des personnes exerçant toute activité liées à la bijouterie.

**R. N./agences**

## Report du procès en cassation de M Boukhari et Chani Medjdoub

**Corruption.** Le procès après cassation de l'ancien conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, Mohamed Boukhari et l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Chani Mejdoub, poursuivis pour corruption, a été ajourné jeudi au 20 août prochain par la Cour d'appel d'Alger, chargée de rejuger les deux inculpés. Deux sociétés chinoises de téléphonie mobile, ZTE et Huawei sont également poursuivies dans cette affaire, et seront aussi rejugées. Le Juge Omar Benkharchi a décidé de reporter l'affaire pour la troisième fois consécutive en raison de l'absence du représentant juridique de la société chinoise de téléphonie mobile, ZTE, ainsi que de l'interprète. L'affaire ne comporte pas de partie civile. Aucune partie civile ne s'est présentée à la barre de la Cour, a-t-on constaté. Ce procès avait connu deux reports successifs les 25 juin et 9 juillet derniers pour diverses raisons. Le premier report a été motivé par l'absence des deux inculpés (en détention), qui n'ont pas été transférés à Alger pour être rejugés, alors que le second report a été motivé par l'absence des témoins et de l'interprète. Mohamed Boukhari et Chani Mejdoub ont été condamnés en juillet 2012 en première instance par le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed à 18 ans de prison chacun. Cette peine a été commuée en décembre de la même année à 15 ans de prison par la Cour d'appel d'Alger. Les deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie, avaient été elles aussi condamnées à une année d'interdiction de soumission aux marchés publics, et trois de leurs cadres en fuite avaient écopé d'une peine de 10 ans de prison. Après un pourvoi en cassation devant la cour suprême, il a été décidé de rejuger les deux inculpés ainsi que les deux sociétés chinoises. Les deux accusés avaient été poursuivis en 2012 pour «blanchiment d'argent et corruption», commis entre 2003 et 2006 au détriment d'Algérie Télécom, liés à des marchés dans le domaine de la téléphonie et de l'Internet, selon l'arrêt de renvoi. L'affaire a éclaté à la suite d'une commission rogatoire transmise au Luxembourg, dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest, qui a mis au jour des informations sur des pots-de-vin versés par deux sociétés chinoises aux deux prévenus.

## Indigne campagne contre la ministre de l'Education

**Suite de la page de la page 3**

Cette dernière attaque est la énième que Nouria Benghébrit subit de la même famille islamo-conservatrice. Elle a subi la première salve à sa nomination à la tête du ministère de l'Education nationale, dans le sillage du remaniement gouvernemental de début mai 2014, en se faisant « accuser » d'être d'origine juive. L'ancienne première responsable du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) n'a, par la suite, jamais ou presque connu de répit en se faisant «taquiner» régulièrement, notamment par les relais médiatiques de ces gardiens du temple. Benghébrit est attaquée sur la moindre de ses initiatives comme la suppression du seuil des cours pour les candidats au bac, sa gestion des mouvements de grève des syndicats du secteur, dont ceux des enseignants qu'elle invitera à parapher une charte d'éthique et de déontologie et autres démarches pédagogiques. Il y a également sa position courageuse concernant l'enseignement de Tamazight dont elle promet une généralisation progressive, s'engageant à l'élargir, dès septembre prochain, à 20 wilayas. «Un professeur sera désigné même pour un seul élève qui voudrait suivre les cours en Tamazight dans ces wilayas dont Alger », a-t-elle annoncé tout récemment.

### Quid de la position des partis démocratiques ?

Ceci dit, la question qui mérite d'être posée est la réaction des partis et autres acteurs de la mouvance démocratique et républicaine face à cette déferlante islamo-conservatrice. Si des pédagogues, académiciens et autres syndicalistes prennent cause et effet pour la démarche de Benghébrit, qui y sont catalogués tout naturellement, ce n'est pas le cas pour les partis de la famille qui avance. S'inscrivant résolument dans une opposition frontale d'avec le pouvoir, ils ne peuvent, de ce fait, voler au secours d'un ministre, fut-il reconnu pour ses compétences et ses intimes convictions modernistes comme c'est le cas de la ministre de l'éducation nationale. Ce qui est tout le contraire des partis islamistes dont le dénigrement de Benghébrit vient en appui de leur opposition au pouvoir et allant en droite ligne de leur idéologie.

C'est, d'ailleurs, là, la position du RCD dont le secrétariat national réuni, hier vendredi, en session mensuelle ordinaire, a traité du sujet, rappelant, à l'occasion, les positions connues du parti à ce sujet, ce qui sonne comme un appui «indirect» et sous-entendu du parti que préside Mohcine Belabbas à Benghébrit

**Larbi Kacel**





# Les troubles digestifs à l'effort

**Hygiène de vie.** *30 à 50% des coureurs à pied souffrent de troubles digestifs. Tels sont les résultats des méta-analyses portant sur la fréquence de troubles gastriques ou intestinaux au cours de l'effort : loin d'être anecdotique, ces troubles ont pour conséquence un inconfort, voire un arrêt de l'effort à court terme, mais aussi et surtout une fragilisation de la muqueuse intestinale pouvant être à l'origine de troubles inflammatoires, ostéo-tendineux ou immunitaires à moyen et long terme.*

## Pourquoi souffre-t-on de troubles digestifs à l'effort ?

Les origines sont nombreuses et multifactorielles

### 1) Des origines physiologiques et mécaniques

**La diminution de l'irrigation sanguine des organes digestifs à l'effort** au profit des muscles peut atteindre 45% de l'irrigation au repos au cours d'un effort inférieur à 60% du VO2 max et jusqu'à 80% lors d'un effort submaximal. La motricité digestive, l'effet mécanique de la foulée, le sexe (les femmes sont plus touchées), un niveau faible d'entraînement, l'existence de pathologies digestives sous-jacentes, la prise de médicaments (aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens, oestroprogestatifs), l'altitude, le climat chaud, l'intensité d'effort et le stress sont autant de facteurs aggravant les risques de troubles digestifs. C'est ainsi que 39% des coureurs de fond et jusqu'à 50% des triathlètes reconnaissent le recours à une automédication pour contrecarrer cet inconfort à l'effort.Des origines nutritionnelles

### 2) Des origines nutritionnelles

La façon dont vous vous alimentez et vous vous hydratez avant, pendant et après l'effort a des conséquences directes sur votre confort digestif :

• **Une alimentation riche en fibres irritantes (produits céréaliers complets, légumineuses, choux, poivrons, oignons, tomates, concombre, etc.), les graisses cuites, le lait (contenant du lactose à la différence des laits végétaux et des produits laitiers fermentés tels que le yaourt), les viandes grasses et les épices** sont autant d'aliments pouvant être responsables d'un inconfort digestif le jour de l'épreuve. Leur consommation mérite donc d'être évitée ponctuellement, de 24 à 48h avant la course en fonction de la sensibilité intestinale de chacun.

• **Un délai insuffisant entre la fin du dernier repas et le départ** peut accroitre les risques digestifs et le manque de tonicité musculaire du fait d'une digestion non terminée.

• **La déshydratation** augmente l'ischémie intestinale et les risques de troubles digestifs.

• **Une consommation inadaptée de boisson et d'aliments solides au cours de l'effort :**

**- La prise d'un volume de liquide trop important** augmente les risques d'inconfort par distension de l'estomac, de douleurs abdominales et de vomissements.

**- La nature de la boisson, des gels énergétiques et des aliments** : une boisson dite « hypertonique », à savoir trop riche en glucides ou en sodium par rapport à la concentration de ces nutriments dans le sang, induit une augmentation du temps de présence de cette boisson dans l'estomac et un risque accru d'accélération de transit, voire de diarrhées : ainsi les boissons trop concentrées, en particulier les sodas, sont à éviter chez les sportifs souffrant de troubles digestifs. **Il en est de même concernant les gels énergétiques bien souvent trop riches en glucides** (et trop pauvres en Sodium pour couvrir les pertes liées à la transpiration). Les aliments solides, du fait de la présence d'autres nutriments augmentant leur temps digestion (fibres, protéines, graisses), accentuent les risques d'inconfort digestif.

## Troubles digestifs et hyperperméabilité intestinale

Au delà de l'inconfort au cours de l'effort, l'existence de troubles intestinaux chroniques peut avoir des conséquences souvent insoupçonnées chez la plupart des coureurs. La diminution de l'irrigation sanguine au niveau de l'intestin évoquée précédemment est en effet suivie, à l'arrêt de l'effort, d'une reperfusion des organes digestifs. C'est ce que l'on appelle d'ailleurs « l'ischémie-reperfusion ».

Cet afflux massif de sang est synonyme d'une oxygénation importante au niveau de l'intestin, donc d'une production accrue de radicaux libres : c'est le stress oxydatif. Or les cellules de l'intestin (les entérocytes) ne sont malheureusement pas adaptées à ce stress oxydatif important du fait de leur exposition ponctuelle et de leur durée de vie très courte. **La répétition de ces épisodes au cours des entraînements engendre une fragilisation accrue des cellules intestinales et une altération des jonctions assurant normalement l'imperméabilité intestinale, ce de manière d'autant plus forte que la déshydratation à l'effort est importante. En clair, l'intestin n'est pas un organe s'adaptant à l'effort.** Ainsi, une étude menée par Oktedalen met en évidence une augmentation de la perméabilité intestinale chez 100% des coureurs participant à un marathon ou à un semi-marathon.

Les conséquences de cette hyperperméabilité sont multiples : il s'en suit un passage d'endotoxines bactériennes à travers la muqueuse de l'intestin, mais également de peptides alimentaires telles que les protéines de gluten ou de lait de vache. **Ces protéines, lorsque la flore intestinale est perturbée et en l'existence d'une prédisposition individuelle, peuvent faire l'objet d'une réaction de type immunitaire ou inflammatoire.** Ainsi des troubles inflammatoires, en particulier de type ostéo-tendineux, ou des troubles immunitaires telles que des infections à répétition, des intolérances alimentaires ou des allergies peuvent trouver leur origine dans une perturbation du trépied intestinal constitué de la muqueuse intestinale (plus de 300m² de surface !), de la flore intestinale (plus de 100 000 milliards de bactéries) et du système immunitaire (plus de 70% du système immunitaire est en relation avec l'intestin).

D'autres facteurs peuvent déséquilibrer ce trépied, en particulier une prise chronique d'anti-inflammatoires non stéroïdiens ou d'antibiotiques, un stress chronique, une alimentation trop riche en glucides et/ou en protéines ou une mastication insuffisante.

## En pratique : les solutions

**Au quotidien,** la restauration d'un écosystème intestinal équilibré représente donc une démarche essentielle pour le coureur à pied souffrant de troubles intestinaux chroniques. Le recours à des bactéries dites probiotiques associées à un régime hypotoxique peut se justifier en fonction des situations. La consommation de fruits et légumes frais et de saison, riches en antioxydants, permet également d'optimiser les protections contre le stress oxydant. Veiller à bien prendre le temps de mâcher et à éviter tout excès de glucides ou de protéines.

### Avant l'effort :

• **Limiter les aliments évoqués précédemment de 24 à 48h avant le début de la course en fonction de votre sensibilité intestinale.** Pour les plus sensibles, privilégier les fruits et légumes tendres, bien murs et épépinés, voire cuits.

• **Eviter tout excès de glucides la veille d'une course.** Les réserves en glycogène musculaire se réalisent en effet au cours de la semaine précédente.

• **Terminer le repas d'avant-course au minimum 3h avant le départ et boire régulièrement un volume total de 300 à 500ml.**

### Pendant l'effort :

• **Boire régulièrement au cours de l'effort une boisson de qualité,** 1 à 2 gorgées (100 à 150 ml) toutes les 7 à 10 min, soit environ 500 ml/h : isotonique ou légèrement hypotonique, avec une concentration de 50 à 80g/l de glucides, à une température idéalement comprise entre 11 et 15°c

• **Eviter les gels énergétiques et les sodas**

• **Pour des épreuves d'une durée inférieure à 4h, éviter la consommation d'aliments solides.** Une stratégie nutritionnelle bien menée au cours de la semaine précédant la course et l'utilisation régulière d'une boisson de qualité est suffisante pour ce type d'effort. Eventuellement, une prise d'une ½ à 1 pâte de fruits au bout de 2h de course peut être envisagée.

Au delà et en complément de la boisson, en petites quantités et toutes les 1 à 2h : ½ banane bien mûre ou 1 barre énergétique (selon qualité), 1 pâte de fruits et pour ceux qui recherchent une alternative salée, une boulette de riz, quelques morceaux de pomme de terre ou de patate douce par exemple.

Attention aux biscuits apéritifs, fruits oléagineux (noix de cajou, cacahouètes, etc.), morceaux de fromage ou de charcuterie : si vous n'êtes pas sujet aux troubles digestifs, leur consommation peut représenter un moment « plaisir », en petite quantité et en période de faible intensité, accompagnée d'eau. Si par contre vous êtes particulièrement sensible, un choix vers les aliments cités précédemment est plus prudent.

**En récupération :** boire au minium 150% des pertes hydriques au cours de l'effort (boisson de récupération, eau sodée bicarbonatée) et privilégier un dîner digeste à dominante ovo-lacto-végétarienne (fruits et légumes tendres bien murs, produits céréaliers ou légumineuses, huile de colza, sel sur les aliments, œuf, produit laitier fermenté). Il ne vous reste plus qu'à digérer tous ces conseils !

# Avril 80 des acquis et des questions

**Par Said Sadi**



**Suite de la page une**

De plus, l'émigration qui a durablement et profondément impacté l'histoire a contribué à rationnaliser et moderniser cette culture du débat. Enfin, le surinvestissement de l'école dans une région sans capital foncier ni potentiel industriel a valorisé la formation au moment où d'autres espaces et communautés investissaient le négoce ou l'exploitation des grandes terres.

Voilà très rapidement esquissées les raisons qui ont fait qu'à la veille du déclenchement de la lutte armée, la Kabylie a assumé encadres et en capacités logistiques et organisationnelles une part importante de l'insurrection nationale. Pourtant, au lendemain de la guerre, le reflux du projet démocratique avec le désenchantement national qui s'en est suivi a considérablement altéré l'enthousiasme, la fierté citoyenne et les capacités d'auto-organisation qui avait permis à la région de se prendre en charge et de réguler ses relations politiques et sociales au mieux des maigres possibilités dont elle disposait. La répression subie à la suite des maquis FFS et la défaite qui l'a sanctionné ont érodé le poids de la Kabylie dans la définition et la mise en œuvre de l'équation nationale.

Malgré ces contraintes, et à peine une dizaine d'années plus tard, une nouvelle génération émerge dans un univers de caporalisation et démystification pour bouleverser la scène nationale, y introduire des thématiques inconnues et violemment stigmatisées pour faire une offre politique qui heurtait de plein fouet le dogmatisme ambiant tant sur les plans politiques que des aspects idéologiques : pluralisme culturel, syndical et partisan, laïcité, identité, régionalisation, intégration nord-africaine sont affirmés et assumés dans un pays soumis à la tentation totalitaire. La Kabylie devenait, seule contre tous, le centre de l'innovation, de la proposition et de la perspective démocratique dans un climat de dogmatisme et de suivisme. Le défi a culminé en Avril 80 dans les termes et les conditions que l'on sait.

## Comment et pourquoi ce miracle a-t-il eu lieu ?

La générosité, la détermination et la persévérance de cette génération ont été d'une exceptionnelle efficacité. Elles furent opportunes, adaptées et pertinentes, choses d'autant plus appréciables que ces jeunes n'avaient, pour la plupart d'entre eux, aucune formation académique acquise dans un parti ou une autre instance officielle. Ces qualités n'ont cependant été possibles à concevoir, traduire en action puis en perspectives politiques que parce que dans les tréfonds de chacun étaient enfouies des légendes, des parcours et des manières de dire et de faire transmises de bouche à oreille dans des cercles confidentiels d'abord puis de plus en plus formels.

Avec le recul, je crois que ce capital mémoriel, nié et même combattu par la pensée unique, a été le gisement qui a nourri une vision, une ambition puis une production politique, intellectuelle et artistique qui s'opposait en tout point et frontalement avec le triomphalisme dominant. Je ne m'attarderai pas sur les acquis de cette génération. Il faut néanmoins rappeler pour les plus jeunes que parler de pluralisme politique était une injure criminelle faite à la « révolution et à ses options irréversibles », que se faire surprendre avec un alphabet tifinagh dans la poche vous menait directement en prison, que se rassembler de jour si on n'était pas du FLN ou assimilé était impossible…

Mais je crois que ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ces avancées, c'étaient qu'elles étaient arrachées par un combat pacifique, pratique inconnue dans la vie politique algérienne, régie par les rapports de force violents et même souvent sanglants. Aujourd'hui les frontons des mairies portent des inscriptions en amazigh, des journaux privés s'impriment, vaille que vaille et même les segments les plus conservateurs du système conviennent de façon plus ou moins explicite que l'Algérie ne saurait être réduite à l'arabo islamisme. On a même organisé des séminaires, semi clandestins il est vrai, sur Saint Augustin. Oui, il faudra encore travailler sur avril 80 car c'est le seul mouvement politique conduit par des cadres ayant porté une revendication populaire démocratique qui a fait reculer le régime et libéré la société sans avoir jamais recouru à la violence.

Cette symbiose entre les élites et la population doit être décryptée pour livrer les secrets de ses ressorts, les sources de ses intuitions et les manifestations de ses réussites. Face à avril 80, le pouvoir a reculé mais il n'a pas composé. Il a reculé pace que les élites faisaient corps avec le peuple mais il n'a rien concédé par la négociation dans la mesure où les deux forces étaient incompatibles. A chaque fois qu'une avancée a été arrachée il a fallu livrer bataille. Quelle évaluation peut-on faire de cette séquence singulière dans l'Histoire algérienne ?

## Le bilan impose le devoir de lucidité et de la vigilance

D'un point de vue méthodologique d'abord. Connaître les choses telles se sont déroulées est un préalable pour éviter le gâchis de la guerre libération au nom de la quelle ont été commises les pires atrocités, prises les pires décisions et réalisées les actions qui sont le contraire des valeurs qui ont inspiré la lutte pour l'indépendance.

Cette exigence de vérité est l'une des raisons qui m'ont amené à accepter la proposition de republier en l'actualisant le livre « Algérie, l'échec recommencé ? ».

Cette lucidité nous oblige à l'écoute et au débat ouvert pour neutraliser les falsifications et déminer les confusions consciences ou incidentes. Une fois ces postulats posés, l'agora peut accueillir la parole. En matière de bilan, il faut aussi savoir que le terrain et les situations ne sont jamais figés. L'école surinvestie en Kabylie ne dispense plus les mêmes valeurs. L'émigration qui a eu une incidence politique, culturelle et économique majeure sur les populations a changé de nature. Il faut donc savoir qu'une relance de la stratégie de combat ne peut s'affirmer avec les mêmes instruments et les mêmes méthodes qu'il y a un quart de siècle. En écoutant les opinions spontanément émises, on observe que les plus pessimistes arguent qu'avril a échoué puisque le système qui a pris le pouvoir par les armes en 1962 est toujours en place. Ils ont d'autres arguments : la comparaison de la vie culturelle et artistique d'aujourd'hui avec celle de l'âge d'or des années 70 et 80 atteste d'une régression patente. Il suffit de tourner le bouton d'une radio ou de faire un tour dans un lycée lors des fêtes de fin d'années pour constater la pente vertigineuse de la facilité, de la folklorisation et du fondamentalisme. Pire : au lieu d'affiner la qualité des discours et des productions d'un monde amazigh en bute à des pouvoirs toujours aussi sectaires, les réseaux sociaux qui en traitent empruntent de plus en plus à l'arabisme ses raccourcis et ses anathèmes. Les impatients omettent pourtant de souligner ce qui, à terme, risque d'hypothéquer le destin amazigh et son avenir démocratique. La perte des valeurs culturelles et éthiques qui ont contenu les intrusions les plus pernicieuses et les pressions les plus puissantes constituent la menace sociale et politique la plus sérieuse et la plus immédiate. Une bande de délinquants, instrumentalisée ou non, peut défier un comité de village, prendre en otage une communauté sans que celle-ci ait les ressources de manifester sa désapprobation ou sa condamnation.

Cette fissure civique est une faille qui doit interpeller la génération 80, je reviendrai plus loin pour dire pourquoi ce qui peut sembler une considération secondaire revêt en fait un caractère vital. Dans ce bilan d'avril 80, les pessimistes ont factuellement raison. Ils ont cependant politiquement tort. Pourquoi ? Il y a erreur d'échelle dans leur analyse dès lors qu'ils interprètent avril 80 comme on le ferait pour tout levier postulant à la prise ou au partage du pouvoir. Or le printemps amazigh, s'il ne néglige pas les mécanismes institutionnels qui permettent l'exécution d'un programme politique, ne conçoit pas leur maitrise comme une fin en soi. C'est la finalité de l'usage qui en est fait qui a construit la philosophie politique des enfants d'avril 80.

Dit autrement, les «impatients» s'inscrivent dans la concurrence politique conjoncturelle, les plus sévères diraient qu'ils postulent à la rente, alors qu'avril 80 s'est conçu au rythme de l'histoire. Les délais, les instruments de la réflexion ne sont du même registre ni de même nature. Et, sous l'extrême réserve que l'humus historique et l'environnement éthique soient cette fois ci encore préservés en Kabylie, les ressacs culturels ou politiques actuels, bien réels, peuvent n'être qu'une parenthèse dont la durée dépend de ce que feront les acteurs d'avril 80. Je parle naturellement ici de ceux qui n'ont pas commis l'irréparable moral car c'est bien sa dimension morale qui a permis au mouvement de mobiliser la richesse de son terreau et d'en faire fructifier la sève. Le bilan d'avril 80 ne doit donc pas porter uniquement sur les aspects formels des acquis, si importants soient-ils par ailleurs, il doit porter aussi, il doit porter surtout sur la capacité de sa substance humaine à réhabiliter, renforcer et rendre opératoire en les adaptant les mécanismes éthiques, culturels, et j'ose le terme, philosophiques, de la matrice qui l'a engendré.

## Défis d'aujourd'hui

Cela implique une disponibilité, une forme d'humilité qui nous immerge à nouveau dans le placenta sociologique qui nous a permis d'accomplir le miracle de 1980, immersion qui fut aussi le bouclier qui nous a sauvé la vie. Nous sommes encore en vie, je suis aujourd'hui devant vous aujourd'hui parce que nous avons su exprimer, tout en la vivant dans les faits, une demande politique de notre société dont le pouvoir n'a pas pu nous extraire ni nous isoler. Aujourd'hui le défi, le devoir et la nécessité historique nous mettent face à nous mêmes. Nous ré immerger dans nos villages et nos quartiers, nous investir au quotidien dans les universités, les bureaux ou les usines pou aider par notre expérience à limiter puis évacuer la pollution sociale et son support la délinquance politique est une urgence qui outrepasse toutes les autres. Protéger un village des contaminations maffieuses c'est apporter une pierre fondamentale aux fondations de la nouvelle cité kabyle. De ce point de vue ce que font concrètement et naturellement les citoyens d'Igersafen en matière d'environnement et de solidarité représente la meilleure application de la culture d'avril 80. Administrer par l'exemple la preuve que la mobilisation solidaire des intelligences et des énergies reste une manière d'être et de vivre est la meilleure des stratégies. Il me tient à cœur de rendre hommage ici à cette générosité. Il faut bien comprendre en effet que ce n'est pas la stratégie de la déstabilisation multiforme de la Kabylie menée par les superstructures du pouvoir qui représente la menace la plus grave. Reconstruire les cohésions, contenir puis évacuer les parasitismes perturbateurs des matrices sociologiques originelles par les solidarités civiques est la tâche de l'heure. Peu importent les propositions ou les primes données par le pouvoir à la trahison et la prédation. Le système est finissant. Ses armes sont connues : la terreur, la corruption et la propagande. Toutes ont montré leurs limites. Le message d'avril 80 fondé par la construction d'une identité nationale plurielle avec comme base le substrat amazigh dans une Afrique du nord démocratique est plus que jamais à l'ordre du jour. Ce projet est d'actualité, pertinent et légitime. Encore faudrait-il que la source qui lui a donné naissance ne soit pas tarie ou souillée par l'incivisme et la délinquance. Cela peut paraître paradoxal. Mais c'est dans l'intimité des villages et des quartiers que réside l'avenir démocratique de cette région qui détermine d'autres problématiques sur le plan national et même au delà. En substance, je crois que l'on peut synthétiser la situation comme suit. La survie de la Kabylie dépend de sa capacité à protéger ses structures et ses valeurs démocratiques. La préservation de la cohésion de la Kabylie conditionne le destin démocratique de l'Algérie et l'Algérie stabilisée dans l'Etat de droit est le meilleur garant pour la fédération des Etats nord-africains de progrès et de liberté. Aujourd'hui et pour ce qui me concerne, le combat que je mène pour aider mon village dans sa lutte contre la délinquance ou le salafisme me semble aussi important sinon plus important que celui que j'ai engagé sur d'autres terrains.

Je vous remercie.

**S.S.**

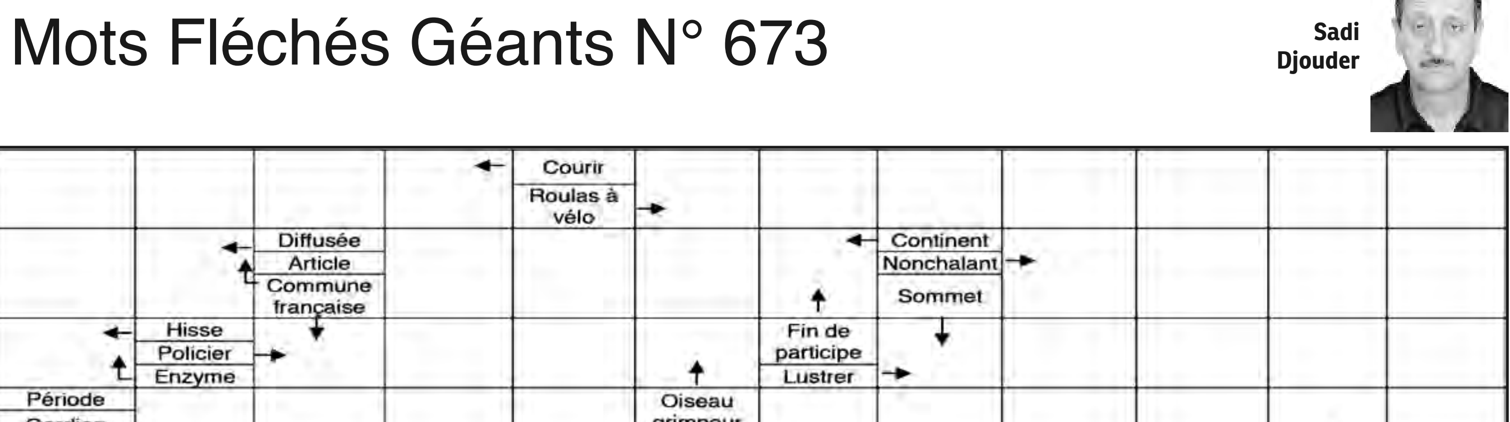
**N/B : Conférence donné le 25 juillet 2015 à Iguersafen dans le cadre du 12 festival Racont'Arts**



# Mots Fléchés Géants N° 673

Sadi Djouder





**Solution MFG N° 672**

# 250 enfants sahraouis en vacance le mois d'août à Tgzirt

**Solidarité.** *Du 26 du mois en cours jusqu'au au 25 du mois d'aout prochain quelques 250 enfants et quelques familles sahraouis se retrouvent les pieds dans l'eau dans la superbe ville de Tigzirt, à 50 kms au nord de Tizi Ouzou.*



Ces chérubins, accompagnés d'une quinzaine d'encadreurs, sont installés au lycée Omar Toumi sur les hauteurs de la ville balnéaire. Sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sport, les jeunes hôtes d'un moi sont logés au lycée Toumi.

Ce lycée réputé pour être une espèce de promontoire féerique qui permet au regard de flirter avec la beauté de l'îlot verdoyant au milieu des flots incessants qui le fouettent, se retrouve, malheureusement !, prisonnier du béton et la brise maritime n'arrivera désormais plus à rafraîchir ces nuits galactique. Les veillées nocturnes sur le grand rocher entre le lycée et le commissariat ne seront hélas que de lointains souvenirs au grand dam des habitués de ce lieu. Passons ! Les jeunes sahraouis extraient de leur lointain camp de refugiés de Tindouf dans l'extrême sud-ouest algérien donnent l'air d'être heureux ici. Fuyant la fournaise du grand désert du Sahara, ils ne peuvent être autrement. Certains n'ont jamais vu la mer. D'autre ont déjà foulé les plages de Zeralda et de Témouchent. « J'ai déjà visité d'autre villes du littoral algérien, mais la chaleur humaine que je ressens ici en Kabylie et particulièrement à Tigzirt est unique. Moi et mes amis sommes comme chez nous. Les citoyens sont très courtois et hospitaliers » déclare Rabi3a une jeune fille de 15 années au sourire d'ange. Cette jeune ravissante sahraouie nous dit plus loin que tout est fait ici pour leur faciliter le séjour. « On mange bien, on dort bien et les virées matinales à la plage sont inoubliables. Le paysage féerique d'ici contraste avec ce que nous côtoyons dans sud aride» ajoute Rabi3a. De son côté, le directeur du centre de vacances, Mr Bouchaffaa Mohamed est aux petits soins pour rendre le séjour de la délégation composée de 252 personnes des plus agréables et qu'il puisse se passer dans de bonnes conditions. « Le ministère de la jeunesse et des sport via son représentant local, à savoir la DJS de Tizi Ouzou ont mobilisé tous les moyens humains et logistiques pour la réussite de ce regroupement au profit des enfants sahraouis. Quant à mon moi, je veille au petit grain qui pourrait faire grincer la machine. Je crois qu'avec mon expérience personnelle et celle de tout l'encadrement, le défi serait relevé » déclare celui-ci lors d'un entretien avec notre journal. Pour cela, un programme riche et varié et étalé sur la longueur d'un mois est concocté pour permettre aux enfants et aux familles de passer d'agréables échappées et aussi profiter de ce laps de temps pour apprendre quelques « trucs » de la vie de tous les jours. « En plus des sorties à la plage et ce toutes les matinées, nous avons prévu divers ateliers entre autre la cuisine, la coiffure et les travaux manuels pour étoffer les connaissances rudimentaires des enfants et leur permettre pourquoi pas de se découvrir, chacun dans un domaine, des compétences cachées » ajoute Mr Bouchaffaa Mohamed. De son côté Saïd Salem, le responsable de la délégation Sahraouie déclare qu'il ne pouvait espérait mieux de la part de l'encadrement du camp et des responsables de la DJS qui n'ont lésiné sur aucun moyen pour nous rendre la vie facile et nous sentir à l'aise. « Les enfants se donnent à cœur joie depuis qu'ils sont ici. Vous n'avez qu'à voir leurs visages tout sourire pour comprendre » insiste Mr Saïd Salem. Encore une fois Mr Bouchaffaa indique que le courant passe très bien avec les représentants de la délégation Sahraouie. « La prise en charge de la délégation a commencé dés sa descente d'avion à l'aéroport d'Alger jusqu'à l'arrivée au lycée Toumi » explique le directeur du centre qui est aussi un formateur de la jeunesse et un gestionnaire expérimenté. Pendant notre visite, nous avons noté la joie de ces enfants, volés à la chaleur des camps de refugiés du sud en cette saison de canicule. Ils semblent tous très contents dans les allées de l'établissement d'accueil. Ils gambadent sans cesse et s'éclatent sans retenue. Les cris de joie et les rires s'entremêlent sous le regard comblé des responsables. Pour Abdallah, 15 ans lui aussi comme sa compatriote Rabi3a et qui rêve de devenir un jour journaliste de télévision ou enseignant, les conditions du séjour sont au-delà des espérances. « Nous remercions les responsables qui font tout pour nous rendre heureux. La restauration, l'hébergement sont magnifiques. Hamdoulillah, nous demandons rien de plus » déclare notre bambin avec un sourire des grands jours. Ce jeune homme a surtout insisté sur les conditions d'hygiène qui sont impeccables. « L'eau coule au robinet. Nous avons aussi reçu une trousse de toilette bien garnie » finit de dire le sacré petit Abdallah.

**B. Rabah**

## Beni K'Sila : *bataille à l'arme à feu entre les patrons d'un hôtel privé et des citoyens*

**Suite de la page une**

S'ensuivit alors une bataille rangée entre les propriétaires de cet hôtel -qui dispose également d'une discothèque-, aidés par leurs employés, et des dizaines de jeunes, tous habitants de ces deux localités. Il aura fallu l'intervention de la brigade de gendarmerie qui, après des tirs de sommation, a pu séparer les deux parties. Bilan de cette bataille, qui s'est prolongée jusque tard dans la nuit du mercredi à jeudi passés : plusieurs blessés de part et d'autre, tous évacués à l'hôpital d'Azazga, et saisie d'une arme à feu et de plusieurs armes blanches. Depuis quelques années, la wilaya de Bejaia connait de telles situations relatives à l'existence d'hôtels employant des filles de joies, rejetées par les populations locales qui ne cessent de dénoncer l'ouverture de tels endroits étrangers aux mœurs de cette région. Pour rappel, il ya de cela deux années, des citoyens de la communes de Tichy ont opéré une série d'attaques contre les cabarets et les hôtels jugés comme étant des lieux de débauches. Plusieurs établissements furent saccagés et leurs propriétaires n'ont du leur salut qu'à l'intervention des services de sécurités, gendarmerie et police, qui les ont sauvés d'un véritable lynchage public. Dans tous les cas, dans cette affaire de Beni K'sila, la Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer avec exactitude les responsabilités des uns et des autres dans une bataille qui a failli être lourde de conséquences.

**Bbker A**

## Beni Mansour : *le chemin de wilaya CW42A à l'abandon*

Quelques années après sa réalisation sur 13 kilomètres et à cause d'un arsenal de camions de gros tonnages qui le traversent, le CW42A connaît déjà une détérioration prématurée, faute d'un entretien régulier. Pas de réparations au niveau des endroits présentant de nombreuses fissurations et autres déformations. A certains endroits où est passé le gaz, on n'a pas bitumé pour remettre la chaussée en l'état. Deux coupures juste à l'est du village de Beni Mansour pénalisent les automobilistes contraints de freiner brutalement ou de dégrader leur vitesse pour entamer un nouveau démarrage. Pas de panneaux routiers ni de tracés de peinture pour indiquer aux automobilistes le rythme de conduite à suivre. Ni aux virages ni aux lignes droites, aucune signalisation routière. Pas de signalisation routière semble tout dire sur l'état d'abandon dans lequel se trouve cette importante route reliant la wilaya de Bejaia à plusieurs autres wilayas du pays. Apparemment, on semble nier le rôle de pôle économique que fait jouer cette route à la wilaya de Bejaia avec un port important et beaucoup d'entreprises publiques ou privées.

**Z. Z.**

## L'oued Soummam pollué entre Tazmalt et Boudjelil

**Laisser-aller.** L'oued, faute de pluie, s'est desséché ou presque. Juste un mince filet d'eau continue de couler tout boueux. Sur une piste entre Tazmalt et Boudjellil, on trouve d'énormes cargaisons de déchets de construction et toutes sortes de déchets métalliques et en plastic entreposés ça et là. Tout y est jeté même les excréments des volailles des poulaillers avoisinants. L'eau de cette rivière n'est plus propre comme à l'époque où la nature était propre et saine. Les eaux usées s'y sont associées. Plus de traces de poissons. A une époque cet oued a été pollué au pétrole par son confluent l'oued Amarigh traversant Beni Mansour où on avait connu une importante fuite de pétrole brut au niveau de l'oléoduc Beni Mansour Bejaia. Avec la réalisation de l'autoroute est-ouest vers Bejaia un effrayant travail d'excavation se fait pour niveler le sol et construire le tronçon autoroutier Ahnif Akbou où l'entreprise chinoise exécute un travail titanesque pour une livraison la plus rapide dans le temps, possible pour diminuer un peu l'étau en matière de trafic routier qui s'exerce sur la route 26 à Akbou. D'impressionnantes quantités de sable et de pierres sont acheminées pour aplatir le tronçon à certains endroits.

Des fois, c'est à des hauteurs de plusieurs mètres que sont agencées les pierres extirpées du lit de l'oued par un arsenal de pelleteuses. D'énormes machines assurent le compactage à certains endroits. Le lit de l'oued est complètement anéanti par les travaux. L'environnement semble, à cet endroit subi une énorme catastrophe écologique. Un transport sans répit de sable et de tout venant s'achemine inlassablement par une armada de camions affrétés par l'entreprise chinoise de réalisation de l'autoroute. Une question taraude les esprits : « que deviendra l'oued Soummam avec tout ce qu'il a subi comme opération d'excavation ? » Quel devenir pour l'oued Soummam ?

**Z. Z.**



## Programme Télé

09h00 : bonjour d'Algérie
10h30 : yamachi fel layle
11h00 : senteurs d'Algérie
12h00 : journal télévisé en français
12h30 : yaoumiyate moudarisse
13h45 : min barrari el cherq
14h30 : qouloub fi sira'e
15h15 : haroudi
16h40 : el tawre le khariq
17h00 : championnat d'athlétisme
19h00 : journal télévisé en français
19h30 : khalti lalahoum
20h00 : journal télévisé en arabe
20h45 : assrar el madhi
21h30 : séquences d'archives
23h00 : RAKB SIDI CHEIKH
00h00 : sketch algérien

07:00 Programme enfants
08:00 Programme musical
10:00 Télé-achat
10:30 Programme enfants
12:30 Journal en français
13:30 Journal en berbère
14:00 Théâtre
15:00 Télé-achat
15:45 Programme musical
16:30 Documentaire
17:30 Programme enfants
18:00 Journal en français
19:30 Journal en berbère
20:00 Oeil pour oeil
21:00 Issuraf
22:00 Programme musical
23:00 Reportage

06:10 Mystères maritimes
08:15 Top Gear
11:05 Wheeler Dealers - occasions à saisir
13:35 Pêche à haut risque
19:00 Estimer l'inestinable
20:45 LA BIBLE DU DIABLE
21:40 Sociétés secrètes
22:30 LA BIBLE DES CHASSEURS DE SORCIÈRES
23:20 Les mystères de la bible révélés



09:00 Alerte Cobra
13:35 TMC Info
13:45 Londres Police Judiciaire
18:10 Une bonne leçon
19:50 Les mystères de l'amour
20:55 THE MUSKETEERS
23:55 90' Enquêtes
01:00 90' Enquêtes
02:55 Programmes de nuit

06:00 Téléachat
09:00 New York 911
16:40 Vive les vacances
19:20 J'ai dit oui à la robe
20:50 ANGE DE FEU
22:45 ANGE DE FEU
00:40 J'ai dit oui à la robe
02:50 Programmes de nuit

06:30 TFou
08:10 Téléshopping - Samedi
10:10 L'affiche de la semaine
10:25 Ghost whisperer
11:55 Petits plats en équilibre été
12:00 Les 12 coups de midi
12:45 Météo, trafic info
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:20 Reportages
15:15 Joséphine, ange gardien
17:00 Nos chers voisins
17:50 50 mn inside
19:50 Petits plats en équilibre été
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Du côté de chez vous
20:40 Loto
20:43 Trafic info
20:50 Nos chers voisins
20:55 CULTURE GÉNÉRALE : LA FRANCE PASSE LE TEST
23:30 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
02:55 50 mn inside
04:35 Musiques
04:55 Reportages

06:25 Les Z'Amours
06:55 Champions de France - Alfred Nakache
07:00 Télématin
10:00 Fais pas ci, fais pas ça
10:50 Un mot peut en cacher un autre
11:25 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
13:00 Journal de 13 h
13:20 13h15, le samedi...
14:00 Mon envoyé spécial
14:40 Secrets d'histoire
16:35 Un jour, un destin
18:15 Pyramide
18:50 Mot de passe
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Manaudou et Lucas se jettent à l'eau
20:50 Météo, météo des plages
20:55 FORT BOYARD
23:10 ON N'EST PAS COUCHÉ
01:35 Déconne cheese
01:45 Les choses qui restent 4/4
03:15 L'île aux baleines du docteur Poole
03:45 La Boîte à musique de Jean-François Zygel
05:40 Motus

06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:15 Samedi Ludo
11:45 Consomag
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:25 Les Grands du rire
15:00 En course sur France 3
15:20 Les carnets de Julie
17:10 Expression directe
17:15 Personne n'y avait pensé !
17:55 Questions pour un super champion
19:00 Le 19/20
20:00 Météo
20:05 Tout le sport
20:20 Zorro
20:50 LES ENQUÊTES DU COMMISSAIRE LAVIOLETTE
22:35 Soir 3
23:00 ENQUÊTES RÉSERVÉES
23:45 Enquêtes réservées
00:40 Appassionata
02:25 Thalassa
04:15 Zorro
04:40 Les Matinales
05:10 Questions pour un super champion

06:10 Hello ladies
07:10 Cartoon+
08:10 Des lendemains qui chantent
09:40 Le tube
10:20 The Affair
12:15 La table de Mimi
12:45 Le JT
13:00 Zapping
13:10 Spécial investigation
14:10 L'effet papillon
14:50 Transformers : l'âge de l'extinction
17:30 Casting(s)
17:35 Salut les terriens !
18:45 Football : OM - Match de préparation
19:00 Football : OM / Juventus
20:55 OLDBOY
22:45 CONVERSATION SECRÈTE
23:40 Zapping de la semaine
00:00 Le journal du hard
00:15 La capricieuse
01:30 Hostages
02:50 Evasion
04:40 Surprises
04:45 Le conte de la princesse kaguya



06:35 Escapade gourmande
07:05 X:enius
08:00 360°-Géo
10:30 Au coeur du monde arctique
11:15 Par avion
13:30 360°-Géo
14:25 Entre terre et ciel
15:25 Au coeur du monde arctique
17:35 Le ventre de Lyon
18:20 Cuisines des terroirs
18:50 Arte reportage
19:45 Arte Journal
20:00 Personne ne bouge !
20:45 Pictures for peace
20:50 MÉMOIRES DE VOLCANS
22:15 JIMI HENDRIX "HEAR MY TRAIN A COMIN'"
23:45 The doors - Feast of friends
00:25 Berlin live : Eric Burdon
01:30 Paul Simon, Graceland : le concert africain
03:00 Pacifier Rio
05:00 Court-circuit
05:50 Ce que mes gènes disent de moi

06:00 M6 Music
08:20 M6 Boutique
10:40 Cinésix
10:45 Raising Hope
11:40 L'amour est dans le pré
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:30 Nouveau look pour une nouvelle vie
17:40 Happy dog
18:35 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 SCANDAL
01:50 Sons of anarchy
02:50 Météo
02:55 M6 Music

06:45 Zouzous
10:15 Consomag
10:20 Silence, ça pousse !
11:20 La maison France 5
12:25 Les escapades de Petitrenaud
12:55 Des trains pas comme les autres
13:25 Festivals du monde
14:15 Les 100 lieux qu'il faut voir
15:15 Les dessous de
16:05 Vu sur terre
17:00 Champions de France
17:05 Sauvés de l'extinction
18:05 J'irai dormir chez vous
19:00 La maladie de Lyme, quand les tiques attaquent !
20:00 Une maison un artiste
20:40 ECHAPPÉES BELLES
22:10 LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
23:00 Piège mortel pour les mastodontes
23:55 Le mythe de l'Eldorado
00:40 Hanief le seigneur du cachemire
01:35 Australie, la route des rêves
02:25 Des trains pas comme les autres
03:00 La nuit France 5
05:50 J'irai dormir chez vous

06:00 Twiste Twiste Show
06:25 Code Lyokô
07:20 Ben 10 Ultimate Alien
08:10 Green lantern
09:25 Tortues Ninja
10:15 Star wars rebels
11:05 Slugterra
11:50 Lolirock
12:15 Les Zouzous
13:30 Consomag
13:45 Un gars, une fille
16:00 Brooklyn nine-nine
18:30 Montreux Comedy Festival 2013
20:05 Prenez garde à Batman
20:50 L'HISTOIRE DU MONDE
01:00 Monte le son, le live - Festival FNAC live 2013
05:00 Un gars, une fille



06:00 Programmes de nuit
06:30 Télé achat
09:00 Le zap
13:25 D8 le JT
13:40 Séduction meurtrière
15:20 La promesse d'une mère
17:00 Ma famille à tout prix
18:45 Trahison intime
20:45 D8 le JT
20:55 MAIGRET
22:40 MAIGRET
00:15 Programmes de nuit



06:00 Wake up
09:00 @ vos clips
09:45 Hit talent
10:40 Génération hit machine
12:40 Malcolm
16:20 Total blackout
17:30 Soda
20:40 Météo
20:45 Talent tout neuf
20:50 LES 30 ANS DU TOP 50
01:00 Zak





06:15 Violetta
07:45 Les contes de Grimm : Peau d'âne
08:50 Les contes de Grimm : Le maitre voleur
09:55 Sœur Thérèse.com
13:30 Ouragan nucléaire
15:05 Astéroïde
16:45 Alerte solaire
18:20 Appels d'urgence
20:40 NT1 Infos
20:45 NT1 Météo
20:50 IL ÉTAIT UNE FOIS...
02:45 Programmes de nuit





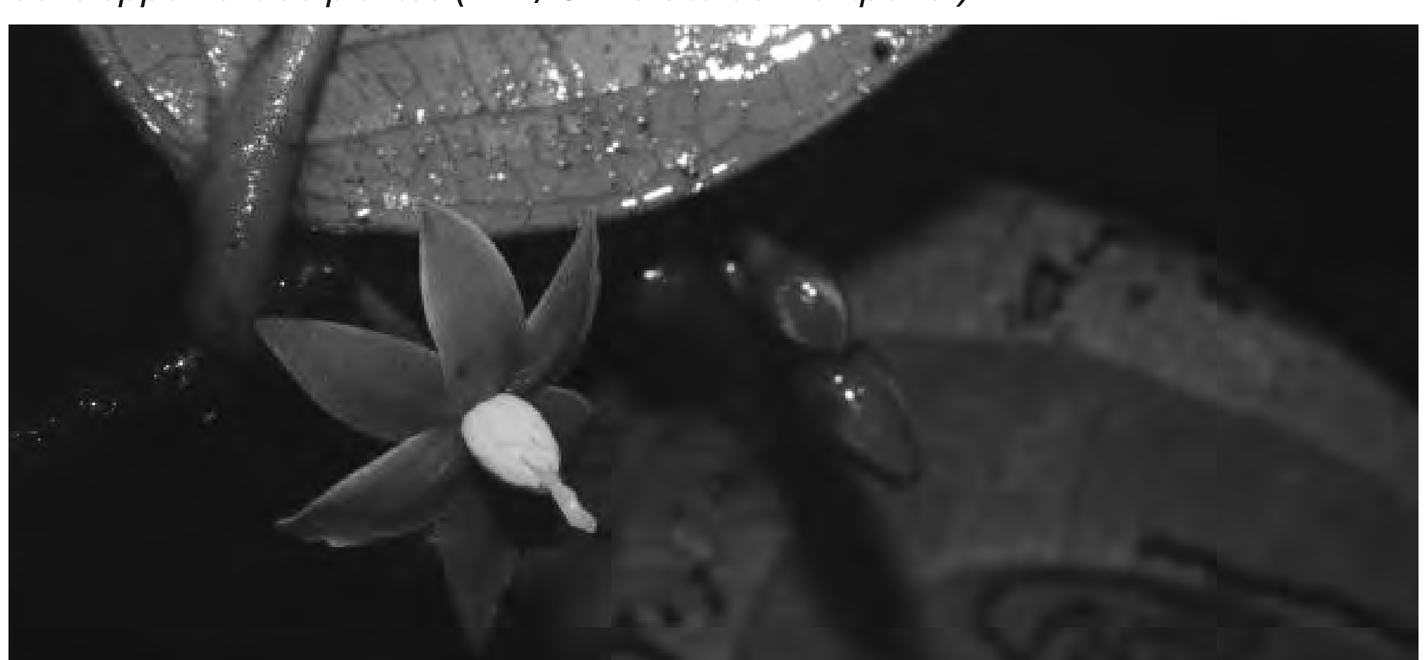
06:00 Zig et Sharko
06:30 G ciné
06:35 La Petite géante
07:00 Sam Sam
07:25 P'tit cosmonaute
07:50 Les Schtroumpfs
08:30 Gawayn
09:10 Rekkit
09:50 Johnny Test
10:15 Mes parrains sont magiques
10:50 La ferme en folie
11:30 The Woody Woodpecker II
11:55 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
12:45 Zig et Sharko
13:20 Le cheval c'est trop génial
13:30 Atomic Betty
13:55 Rosie
14:15 Magic : famille féérique
15:30 Gormiti
16:00 Yu gi oh arc
16:25 Galactik football
17:15 Redakai
17:40 Gawayn
17:50 Gawayn
118:30 Rekkit
18:40 Rekkit
18:55 Rekkit
19:10 Le cheval c'est trop génial
19:20 Hubert et Takako
19:25 Hubert et Takako
20:40 G ciné
20:45 TOTAL WIPE OUT MADE IN USA
21:30 Total wipe out made in USA
00:50 Inspecteur Gadget
01:15 Inspecteur Gadget
02:10 Magic : famille féérique
02:35 Magic : famille féérique
03:00 Rosie
03:05 Rosie
03:10 Gawayn
03:20 Gawayn
03:35 Atomic Betty
04:00 Corneil et Bernie
04:25 Ratz
04:50 Shuriken school : académie des ninjas
05:15 Les Zinzins de l'espace
05:25 Les Zinzins de l'espace

| FORMAT | PRIX UNIT HT | TVA 17% | TARIF TTC |
|---|---|---|---|
| [illegible] | | | |
| 1 PAGE | 204 000,00 | 34 680,00 | 238 680,00 |
| 1/2 PAGE | 110 000,00 | 18 700,00 | 128 700,00 |
| 1/4 PAGE | 65 000,00 | 11 050,00 | 76 050,00 |
| 1/8 PAGE | 45 000,00 | 7 650,00 | 52 650,00 |
| 1/15 PAGE COMMERCIAL | 25 000,00 | 4 250,00 | 29 250,00 |
| 1/32 PAGE COMMERCIAL | 8 000,00 | 1 360,00 | 9 360,00 |
| 1/16 PAGE ORDINAIRE | 13 000,00 | 2 210,00 | 15 210,00 |
| 1/32 PAGE ORDINAIRE | 6 000,00 | 1 020,00 | 7 020,00 |
| 1/6 PAGE ACTE NOTARIE | 3 000,00 | 510,00 | 3 510,00 |
| 1/32 PAGE ACTE NOTARIE | 2 200,00 | 374,00 | 2 574,00 |
| 1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION | 2 200,00 | 374,00 | 2 574,00 |
| PUBLICITE EN COULEUR | | | |
| 1 PAGE | 310 000,00 | 52 700,00 | 362 700,00 |
| 1/2 PAGE | 170 000,00 | 28 900,00 | 198 900,00 |
| 1/4 PAGE | 90 000,00 | 15 300,00 | 105 300,00 |
| 1/8 PAGE | 45 000,00 | 7 650,00 | 52 650,00 |
| OREILLES ET BANDEAUX | | | |
| BANDEAU PAGE 1 | 59 000,00 | 10 030,00 | 69 030,00 |
| BANDEAU PAGE 24 | 42 000,00 | 7 140,00 | 49 140,00 |
| BANDEAU PAGE INTER | 25 000,00 | 4 250,00 | 29 250,00 |
| BANDEAU PAGE 1 COULEUR | 90 000,00 | 15 300,00 | 105 300,00 |
| BANDEAU PAGE 24 COULEUR | 65 000,00 | 11 050,00 | 76 050,00 |
| BANDEAU PAGE INTER COULEUR | 35 000,00 | 5 950,00 | 40 950,00 |
| OREILLE P1 HAUT DE PAGE | 25 000,00 | 4 250,00 | 29 250,00 |
| OREILLE P24 HAUT DE PAGE | 21 000,00 | 3 570,00 | 24 570,00 |
| OREILLE P1 BAS DE PAGE | 22 863,25 | 3 886,75 | 26 750,00 |
| OREILLE P24 BAS DE PAGE | 18 863,25 | 3 206,75 | 22 070,00 |
| OREILLE P1 DE PAGE COULEUR | 35 300,00 | 6 001,00 | 41 301,00 |
| OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR | 32 000,00 | 5 440,00 | 37 440,00 |
| OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR | 32 863,25 | 5 586,75 | 38 450,00 |
| OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR | 29 863,25 | 5 076,75 | 34 940,00 |
| [illegible] | | | |
| 1 PAGE CENTRALE COULEUR | 250 000,00 | 42 500,00 | 292 500,00 |
| 1/2 PAGE CENTRALE COULEUR | 180 000,00 | 30 600,00 | 210 600,00 |
| 1/4 PAGE CENTRALE COULEUR | 100 000,00 | 17 000,00 | 117 000,00 |



# Découverte d'une nouvelle plante à fleurs dans la forêt tropicale du Gabon

**Flore.** *Une nouvelle plante à fleurs vient d'être découverte dans la forêt tropicale du Gabon par des botanistes gabonais[1] et français des laboratoires Ecologie, systématique et évolution (Université Paris-Sud / CNRS) et Diversité, adaptation, développement de plantes (IRD / Université de Montpellier).*



D'un nouveau genre et d'une nouvelle espèce, cette plante à fleurs de la famille des annones (Annonaceae) a été nommée Sirdavidia solannona en l'honneur de Sir David Attenborough, naturaliste, réalisateur et présentateur anglais de la BBC, dont le travail a inspiré la vocation de nombreux biologistes. Cette étude est publiée dans la revue PhytoKeys du 4 février 2015.

La découverte d'une nouvelle espèce d'Annonaceae était inattendue dans cette région du Parc National des Monts de Cristal au Gabon qui est l'une des mieux prospectées du point de vue botanique, qui plus est à quelques centaines de mètres d'une route principale. Malgré les efforts prononcés pour prospecter la zone, la nouvelle espèce Sirdavidia solannona n'a été trouvée que dans deux localités, ce qui a conduit à la classer pour le moment comme "Espèce en danger" selon la nomenclature de l'UICN[2].

Les fleurs de ce nouvel arbuste ne correspondent à aucune description de genre connu dans les Annonaceae : des pétales réfléchis rouges contrastant avec les étamines dressées jaune brillant.

L'analyse des séquence s d'ADN a confirmé la nécessité de créer un nouveau genre pour classer cette nouvelle plante. Les chercheurs ont également remarqué que l'espèce la plus apparentée à Sirdavidia s'est révélée être une espèce endémique de Tanzanie, située dans une forêt isolée à plus de 3000 km.

D'autre part, les fleurs de Sirdavidia solannona sont probablement caractérisées par une "pollinisation vibratile", un mode très spécifique de pollinisation par les abeilles qui utilisent la vibration de leurs ailes pour libérer et récolter le pollen des étamines. Les fleurs de Sirdavidia ont en effet une ressemblance frappante avec celles de la famille des tomates (Solanaceae), championnes de la pollinisation vibratile. Cette ressemblance avec les Solanaceae a inspiré le nom de la nouvelle espèce.

"Si ce système de pollinisation est confirmé, il s'agirait d'une nouvelle plante tout à fait exceptionnelle, car la pollinisation vibratile n'a jusqu'à présent jamais été recensée chez les Magnoliidae[3] et les premières lignées d'Angiospermes (plantes à fleurs) en général, qui représentent environ 10 000 espèces dans le monde", précisent le s Drs. Couvreur et Sauquet[4].

R. Niangadouma, Expert botaniste à l'Herbier national du Gabon à Libreville
UICN - Union internationale pour la conservation de la nature
Groupe de plantes à fleurs essentiellement tropicales comprenant 20 familles, dont celles des magnolias (Magnoliaceae), des lauriers, de la canelle et de l'avocat (Lauraceae), des annones (Annonaceae), de la noix de muscade (Myristicaceae) et du poivrier (Piperaceae)
Dr T. Couvreur, Chargé de recherche à l'IRD – Dr H.Sauquet, Enseignant-chercheur à l'Université Paris-Su

## **Océan:** *découverte d'un nouvel écosystème dans les grandes profondeurs*

Une équipe de chercheurs danois, français, américains, allemands et japonais[1], a mis en évidence l'existence d'un écosystème constitué de micro-organismes dans la croûte océanique. Survivant grâce à une source d'énergie directement issue des réactions chimiques entre les roches et l'eau de mer, ces microbes n'avaient jamais été identifiés auparavant.

La découverte d'une biosphère profonde dans la croûte océanique a suscité un fort intérêt dans la communauté scientifique internationale, notamment du fait de l'étendue de cet environnement : "La croûte océanique couvre 60% de la surface de la terre. C'est le plus large écosystème de subsurface de la terre. Si on considère qu'environ 2% des océans sont contenus dans les interstices des roches volcaniques, la découverte de microorganismes associés à ces roches pourrait ouvrir de nouveaux horizons quant aux limites géographiques de la vie sur terre" souligne Olivier Rouxel, chercheur à l'Ifremer.

L'étude publiée présente en effet de nouvelles preuves que la biosphère profonde ne se limite pas aux seuls sédiments océaniques et aux sources chaudes, mais s'étend également aux roches volcaniques. Les micro-organismes ont été trouvés dans des échantillons de la croûte océanique formée il y a 3,5 millions d'années au large de la côte ouest américaine (dorsale Juan de Fuca). Vivant dans des conditions extrêmes, à plusieurs centaines de mètres de profondeur des grands fonds océaniques, ces micro-organismes subissent une forte pression, avec des températures allant jusqu'à 70°c dans un milieu pauvre en oxygène. Les scientifiques ont prouvé qu'il s'agissait bien de micro-organismes vivants et non pas de fossiles. En milieu volcanique, en l'absence de lumière et de substrats organiques, les microorganismes doivent trouver une source d'énergie alternative pour survivre. Certains organismes peuvent utiliser l'hydrogène comme source d'énergie et convertir le dioxyde de carbone dissous en matière organique et méthane. Il s'agit d'une source d'énergie directement issue des réactions chimiques entre les roches, notamment le fer des minéraux, et l'eau de mer.

# Des milliards de super-Terres «habitables» dans notre galaxie ?

Un nouveau résultat obtenu par l'instrument « chasseur de planètes » HARPS de l'ESO montre que les planètes un peu plus grosses que la Terre sont très communes dans la zone habitable autour d'étoiles rouges de faible luminosité.

L'équipe internationale qui a conduit cette recherche estime qu'il y a des dizaines de milliards de planètes de ce type, rien que dans Voie Lactée et probablement une centaine dans le voisinage immédiat du Soleil. Il s'agit là de la première mesure directe de la fréquence des super-Terres autour des naines rouges, qui représentent 80% des étoiles de la Voie Lactée.

Cette première estimation directe du nombre de planètes peu massives autour des étoiles de type naine rouge vient d'être annoncée par une équipe internationale qui a utilisé des observations faites avec le spectrographe HARPS sur le télescope de 3,60 mètres à l'Observatoire de La Silla de l'ESO au Chili. Une annonce récente, montrant que les planètes étaient omniprésentes dans notre galaxie, avait été réalisée à partir d'une méthode différente qui ne permettait pas de détecter cette importante classe d'exoplanètes.

L'équipe d'HARPS a recherché des exoplanètes en orbite autour de la catégorie d'étoiles la plus commune de la Voie Lactée – les naines rouges (aussi appelées les naines M). Ces étoiles sont faibles et froides comparées au Soleil, mais elles sont très communes et ont une longue durée de vie. Par conséquent, elles représentent 80% de toutes les étoiles de la Voie Lactée.

«Nos nouvelles observations avec HARPS signifient qu'environ 40% de toutes les naines rouges ont une super-Terre en orbite dans leur zone habitable, là où l'eau liquide peut exister à la surface de la planète, » explique Xavier Bonfils (IPAG, Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble, France), le responsable de l'équipe. « Le fait que les naines rouges soient si communes – on en compte environ 160 milliards dans la Voie Lactée-nous a conduit à l'étonnant résultat qu'il y a des dizaines de milliards de planètes de ce type rien que dans notre galaxie». L'équipe HARPS a sondé un échantillon de 102 naines rouges choisi avec soin dans le ciel austral pendant une période de six ans. Au total neuf super-Terres (planètes dont la masse est comprise entre une et dix fois celle de la Terre) ont été trouvées, dont deux se trouvaient dans la zone habitable des étoiles Gliese 581 et Gliese 667 C. Les astronomes ont pu estimer la masse de ces planètes et leur distance par rapport à l'étoile autour de laquelle elles sont en orbite.

En combinant toutes les données, incluant les observations d'étoiles qui n'ont pas de planète, et en regardant la fraction de planètes existantes qui a pu être découverte, cette équipe a été capable de comprendre à quel point il était commun de trouver différentes sortes de planètes autour des naines rouges. Ils ont trouvé que la fréquence de la présence de super-Terres dans la zone habitable est de 41% avec une marge allant de 28% à 95%. Par ailleurs, les planètes plus massives, semblables à Jupiter et à Saturne dans notre Système Solaire, se sont révélées être rares autour des naines rouges. Moins de 12% des naines rouges sont supposés avoir des planètes géantes (avec une masse comprise entre 100 et 1000 fois celle de la Terre). Comme il y a beaucoup de naines rouges proches du Soleil, cette nouvelle estimation signifie qu'il y a probablement environ une centaine de super-Terres dans la zone habitable d'étoiles situées dans le voisinage du Soleil, à une distance inférieure à environ 30 années-lumière.

«La zone habitable autour des naines rouges, là où le niveau de température permet l'existence d'eau liquide à la surface, est bien plus proche de l'étoile que ne l'est la Terre du Soleil, » précise Stéphane Udry (de l'Observatoire de Genève et membre de l'équipe). «Mais, les naines rouges sont connues pour être sujettes aux éruptions stellaires qui peuvent plonger la planète dans un flot de rayons X ou de radiation ultraviolette, rendant la vie moins probable dans cette zone.» Une des planètes découvertes dans le sondage des naines rouges d'HARPS est Gliese 667Cc. C'est la seconde planète de ce système d'étoiles triple et elle semble se trouver à proximité du centre de la zone habitable. Bien que cette planète soit plus de quatre fois plus lourde que la Terre, il s'agit de la plus proche sœur de la Terre trouvée à ce jour. Elle dispose très certainement des bonnes conditions pour que de l'eau liquide existe à sa surface. C'est la seconde planète de type super-Terres découverte dans la zone habitable d'une naine rouge au cours de ce sondage d'HARPS, après Gliese 581d, dont la détection a été annoncée en 2007 et confirmée en 2009.

«Maintenant que nous savons qu'il y a de nombreuses super-terres autour de naines rouges proches, nous devons en identifier plus en utilisant HARPS et les futurs instruments. Quelques une de ces planètes doivent passer devant leur étoile au cours de leur orbite – cette perspective ouvre la possibilité d'étudier leur atmosphère et de rechercher des signes de vie », conclut Xavier Delfosse, un autre membre de l'équipe.

## **Cinéma :** *«Madame Courage» de Marzak Allouache sélectionné au 72e Festival du film de Venise*

«Madame Courage» du réalisateur algérien Merzak Allouache sera en compétition dans la section Orrizzonti du 72e Festival international du film de Venise prévu du 2 septembre au 12 septembre, annonce le réalisateur sur sa page facebook.
Coproduction franco-algérienne, «Madame Courage» est le 14ème long métrage de fiction de Merzak Allouache, mettant en scène les péripéties dÆun adolescent, Omar, instable et solitaire vivant dans un bidonville de la banlieue de Mostaganem.
Accro aux psychotropes surnommés «Madame Courage», Omar est un voleur à l'arraché qui commet ses forfaits dans le centre ville de Mostaganem. Entamé le 15 octobre 2014, le tournage du film s'était déroulé intégralement dans cette ville de l'ouest algérien. Déposé auprès du comité de sélection du 68e Festival de Cannes, «Madame Courage» nÆa pas été sélectionné.
Le réalisateur l'a alors proposé à la Mostra de Venise comme il lÆavait fait en 2013 pour «Les terrasses», distingué la même année du Grand Prix du film arabe et du Prix de la Critique international au Festival de Abou Dhabi.
Outre «Madame Courage», 14 autres longs métrages sont sélectionnés dans la section Orizzonti.
Le 72e Festival du film de Venise met en lice 21 films en compétition officielle (Venezia 72).

## **Scénario :** *« A nous les écrans » lance le concours d'écriture pour les Jca*

Un appel à candidature à l'adresse des jeunes auteurs de scénario a été lancé par l'association "A nous les écrans" pour prendre part au concours national d'écriture de scénario des Journées cinématographiques d'Alger (Jca), annoncent les organisateurs. Le concours organisé en partenariat avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda) est ouvert aux auteurs de scénario de courts métrages et de documentaires rédigés en français ou en arabe, précise-t-on. Les participants au concours, également ouvert aux cinéastes confirmés, devront présenter des "textes jamais réalisés" à un jury composés de trois professionnels Les candidatures devront être envoyées à anouslesecrans@gmail.com avant le 20 septembre.
Les résultats du concours seront dévoilés lors des prochaines Jca prévues en novembre prochain.
Les inscriptions d'œuvres cinématographiques pour les 6ème Jca sont également ouvertes jusqu'au 20 septembre prochain sur le site Internet des Journées www.jcalger.com Crées en 2009, les Jca ont permis la projection d'œuvres tous thèmes confondus ainsi que des rencontres-débats avec des cinéastes algériens et étrangers en plus de l'aide apportée aux lauréats du concours d'écriture.

# Ouverture hier de la 12e édition de la fête du Bijou d'Ath Yenni

**Lever de rideau.** *Vendredi dernier eut lieu l'ouverture officielle de la Fête du bijou d'Ath Yenni. Le comité communal des fêtes d'At Yanni a organisé la 12ème édition de cette fête qui se déroulera jusqu'au 07 aout prochain. Près d'une centaine d'exposants ont répondu à l'appel et sont venus montrer le produit de leur travail.*

Organisé sous le patronage du ministère chargé du Tourisme et de l'Artisanat, il a réuni à cette occasion plusieurs officiels qui sont venus honorer cet événement de leur présence.
Étaient ainsi présents, une représentante dudit ministère, le directeur de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers, le président de l'APW de Tizi-Ouzou, les représentants de la direction du tourisme et de l'artisanat, quelques députés, des sénateurs, ainsi que le président de l'APC d'Amizour et celui d'At Yanni et les membres de l'exécutif.
L'année dernière, près de quarante mille visiteurs ont afflué à cet événement. Il faut aussi dire que la ville s'est parée de ses plus beaux atours. Toute une organisation a été mise en place, et les habitants des Gens du Ciel sont prêts à recevoir leurs invités. L'accueil est sympathique et chaleureux, et on se sent vite à l'aise au milieu de ces gens qui ont pris de la hauteur dans leur façon de considérer les choses de la vie.
La ville se situe tellement haut dans les montages, qu'on distingue au loin, La Main du Juif sur les hauteurs de Larbâa N'Ath Wassif, et les villes de Ain El Hammam et Larbâa N'Ath Irathen, tout aussi haut perchés. En faisant la tournée des stands, on est impressionné par la variété et le nombre impressionnant de bijoux proposés. L'exposition se déroule dans l'enceinte même d'une école, et les salles de classes ont été ouvertes aux exposants, ou des stands ont été aménagés. Pour cette édition qui est la douzième, quatre-vingt et onze artisans sont venus exposer leurs produits. Tous originaires de la commune d'Ath Yenni. Seulement trois artisans d'autres wilayas sont venus. C'est dire que les échanges ont du mal à se faire.
Le comité d'organisation, a-t-il fait un effort dans ce sens ? Nous avons ainsi été surpris, dans la discussion avec certains artisans d'apprendre qu'ils ne sortent jamais pour participer à d'autres expositions, que ce soit à Tizi-Ouzou ou ailleurs. La seule manifestation qu'ils connaissent c'est celle d'Ath Yenni. L'absence de représentants d'autres régions du pays ne veut pas dire que la bijouterie traditionnelle n'existe qu'à Beni Yenni. Les échanges inter-régions permettraient de découvrir le travail des autres artisans, et d'échanger des astuces, des techniques et un savoir-faire ancestral. Ce qui ne semble pas être le cas pour le moment. L'absence d'une école spécialisée pèse de tout son poids dans l'isolement de cette activité. D'ailleurs, une fois la tournée des stands faite, on se rencontre que malgré la variété des motifs et des produits, il y a de la peine à remarquer quelques innovations majeures, ni une amélioration technique sur ces bijoux. Leur beauté subjuguant plus d'un, on devine l'immense travail accompli pour réaliser ces objets. Mais c'est souvent les mêmes qui reviennent d'année en année, ne tardant pas à essouffler l'activité.
La recherche et l'innovation permettrait d'apporter un nouveau souffle à cette tradition sans aucunement nuire à sa nature. Mais elles permettraient certainement un saut qualitatif dans les méthodes de travail, et « l'exportation » de ce savoir-faire vers d'autres régions du pays.
Chez les exposants, il y a un manque flagrant d'imagination dans l'art même d'exposer. Les produits sont, dans la plupart des cas, juste exposés sur des tables. Il est étonnant qu'après plus d'une décennie de festival, les artisans n'aient pas pris soin d'améliorer leur marketing et leur communication. A plusieurs reprises, nous avons demandé à quelques exposants des cartes de visites, sans succès. Le nombre de brochures émises est quasiment nul. Aucun artisan n'a apparemment pensé à élaborer un semblant de catalogue de ses produits. Il ne faut quand même pas confondre entre artisanat et bricolage.
La mise en valeur de l'artisan ne peut se faire que si les concernés comprennent que la forme dans la présentation, l'emballage et ses dérivés peuvent énormément contribuer à élever le niveau de leur travail. Il est dommage que ces bijoux, tellement élégants et précieux, soient ainsi traités, sans considération ni mise en valeur. Les artisans se rattrapent largement par les prix élevés des produits. Il semblerait même que le seul souci de certains, c'est le gain immédiat, sans prise en considération de la satisfaction du client. Ces produits sont loin d'être à la portée des petites bourses. Il est vrai que certains exposants parlent des coûts élevés de fabrication. La matière elle-même est chère. Que ce soit l'argent ou le corail. De plus, la plupart des artisans n'ont même pas d'ateliers.
C'est à l'intérieur même des maisons que le travail se fait, et la ville du bijou kabyle ne semble pas avoir les moyens d'offrir une sorte de grande maison pour permettre aux artisans de disposer d'un minimum de moyens pour faire leur travail dans des conditions quelque peu adéquates. Il est aussi temps que nos amis d'Ath Yenni pensent soit à organiser des expositions itinérantes pour faire connaître ce magnifique produit du terroir, soit alors de participer de façon régulière aux autres expositions organisées dans les autres wilayas du pays. Un patrimoine, ça se garde précieusement pour se maintenir. Mais ça se partage pour prendre de la valeur.

**Nabil Z.**



# L'association « Tudert N Fethoune » de Chellata au service des citoyens !

**Art et culture.** L'association « Tudert N Fethoune » de la commune de Chellata, dans la daïra d'Akbou, mérite vraiment d'être présentée à nos lecteurs. En plus d'avoir donné naissance à la troupe théâtrale « Tamughli », qui émerveille le public à chacune de ses apparitions, elle a entrepris plusieurs actions en direction de la société. Notamment dans le cadre de la sensibilisation de la population sur les différents fléaux sociaux ; tels le tabagisme, le sida, et les violences sous différentes formes. Mais également dans celui de la formation des futurs citoyens et de leur encadrement. C'est ainsi qu'elle a été partenaire de l'association Etoile culturelle d'Akbou dans le cadre du projet intitulé : « mise en place d'espaces d'expression pour enfants leur permettant d'être des futurs citoyens engagés dans la vie de la cité », lancé en 2011. Et qu'elle a initié, en 2012, un autre dénommé, celui-là, « la culture et les loisirs au service des enfants en milieu rural ».
Toujours dynamique, elle travaille présentement sur deux autres projets ; le premier, en partenariat avec l'Etoile culturelle d'Akbou, porte sur la « création d'une pépinière de jeunes citoyens des villes d'Akbou et de Biskra ». Et le second, sur la mise sur pied, en collaboration avec l'ambassade du Canada, d'un « théâtre-forum dans les écoles pour promouvoir les droits de l'enfant ». Parmi ses plus récentes activités, figure sa participation au « séminaire sur le théâtre amateur » qui s'est tenu le 15 juin 2015 au Théâtre Régional de Bejaïa. Organisé sous le thème " Développement et promotion de la pratique théâtrale par le mouvement associatif ", celui-ci a vu la participation d'un nombre appréciable de comédiens, d'auteurs et d'associations activant dans le domaine théâtral qui ont eu à traiter de la question du théâtre amateur dans la wilaya de Bejaïa. Deux ateliers de travail ont été mis sur pied pour débattre des problèmes et des contraintes qui entravent le développement et l'épanouissement de cet art tant prisé par la population. Mais également pour proposer des solutions ; proposées sous forme de recommandations, ces dernières seront largement diffusées. Pour rappel, le séminaire en question a été organisé dans le cadre du projet "Théâtre pour tous" lancé en 2014 qui vise le développement de la pratique théâtrale et la formation de jeunes comédiens.
L'association connue pour ne point lésiner sur les efforts quand il s'agit de la formation des jeunes et moins jeunes, a organisé, les 1er et 2 mai écoulés, à la maison de jeunes de Chellata, une formation à la gestion positive des groupes une formation ouverte au profit des jeunes animateurs en charges des troupes théâtrales de la région. S'exprimant sur ces activités, un cadre de l'association nous a déclaré que, outre toutes celles susmentionnées, celle-ci a également « organisé plusieurs soirées théâtrales à travers les différentes localités de la wilaya de Bejaia et même en dehors » et procédé « à l'ouverture d'une « théâtrothèque » au village Fethoune, dans la commune de Chellata ». Concernant les projets en cours, notre interlocuteur nous a déclaré qu'ils visent « à la démocratisation du théâtre dans notre société ». Et ce, a-t-il ajouté, dans « le cadre de l'initiative « Théâtre pour tous » ; une initiative qui est voulue comme « un espace d'expression pour les enfants et les jeunes, un vecteur artistique de transformation sociale et un atelier de formation au théâtre ».
De même qu'elle vise « à renforcer les éléments devant contribuer à la sauvegarde, à la réhabilitation, à la promotion et au développement du théâtre amateur dans les communes de Chellata et d'Amalou et dans la ville d'Akbou ». Et ce, nous a-t-il expliqué, « à travers le renforcement de l'intervention des associations et l'implication de la population dans la création artistique ». Des objectifs dont la finalité est « la facilitation de la diffusion et de la valorisation des arts de la scène et ce, tout en donnant aux enfants et aux jeunes de la région, r l'opportunité de découvrir les disciplines artistiques qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer ». Ce qui leur permettra, nous a encore dit notre interlocuteur, « de mieux s'exprimer sur le marasme socio-économique qu'ils vivent, les problèmes qu'ils endurent et les ambitions qui sont les leurs ». Il y a lieu de souligner que le projet en question est axé sur la formation des enfants et des jeunes dans les différentes techniques du théâtre ; à savoir, le jeu d'acteur, la dramaturgie, l'écriture dramatique, la mise en scène, la scénographie, la chorégraphie et la diction. Et basé sur le principe du stagiaire/formateur. En clair, que tous les éléments formés seront à leur tour formateurs et iront encadrer des élèves dans les établissements scolaires de la région. Et ce, dans le cadre d'ateliers d'initiation au quatrième art et du théâtre-forum. Il est également attendu que ces formations débouchent sur la création de 06 troupes théâtrales qui auront, chacune de son côté, à monter un spectacle. Un spectacle qu'elles doivent présenter au moins 10 fois dans le cadre des différentes activités prévues dans le projet et en différents lieux, même les plus reculés. Enfin, le « Théâtre pour tous » qui s'étalera sur une période de 15 mois œuvre, toujours selon notre interlocuteur, « à ouvrir le champ à une pratique quantitative et qualitative de l'art dramatique dans les zones d'intervention». En clair, dans les communes de Chellata, Bouhamza et Akbou. Et il aura pour objectifs, nous a-t-il précisé, de « créer les conditions favorables au développement de la culture, d'encourager les jeunes à la pratique culturelle et artistique et de les amener à contribuer à l'émergence de nouveaux talents dans les différents arts du théâtre ».

**Hafit Zaouche**

## Ouverture du festival de la musique et de la chanson oranaise

**Manifestation.** La 8ème édition du festival culturel local de la musique et de la chanson oranaise, s'est ouvert jeudi soir au théâtre de verdure "Chekroun Hasni" d'Oran, avec la participation de 155 artistes.
La cérémonie d'ouverture a été marquée par une grande affluence d'amateurs et fans de la chanson oranaise, en présence de la directrice de la production culturelle et des festivals au ministère de la Culture Halima Hankour et des noms connus dans ce genre musical, à l'instar du doyen de la chanson oranaise Blaoui Houari qui a dirigé sur la scène un récital reproduisant les meilleurs morceaux de ce patrimoine musical local. Le public a apprécié, lors de la soirée inaugurale de ce festival qui se poursuit jusqu'au 4 août prochain, des chansons interprétés par des chanteurs de différentes générations dont Maati Hadj qui a habitué les amateurs de la chanson oranaise à la reproduction de tubes du grand chanteur regretté, Ahmed Wahby.
Le programme de la première soirée a comporté un bouquet de chansons, entrecoupé de séquences humoristiques et de défilé de mode mettant en exergue le patrimoine oranais.
Le maestro Kouider Berkane a marqué cette ouverture en interprétant des jolis morceaux de musique oranaise et une chorale a reproduit des chansons de la regrettée Nora. La soirée inaugurale de ce festival a été également marquée par un hommage rendu à des figures artistiques marquantes de l'histoire de la musique et de la chanson oranaise.
Ainsi, l'artiste défunte Nora (1942-2014) a été honorée. Cette chanteuse a activé dans les années 50 à la radio d'Alger en animant des émissions pour enfants avant de mener une carrière artistique laissant un riche répertoire de 500 chansons.
Ce festival a rendu également un hommage au regretté Rahou Boutlélis (1939-2014). Un compositeur et joueur de cithare, qui fut un membre de la troupe artistique du regretté Ahmed Wahby et l'orchestre musicale de la radio nationale. Cheb Abbès, qui valorise le patrimoine artistique oranais à travers des chansons romantiques, a été aussi honoré.
Le festival a connu une large participation des chanteurs dont 110 professionnels et 45 amateurs de la chanson oranaise. L'occasion est offerte à douze concurrents ayant réussi un casting pour mettre en exergue leurs talent artistique en interprétant d'anciennes et nouvelles chansons et des reprises de la regrettée Noura.

## 70% du corail récolté destinés aux artisans bijoutiers

**Artisanat.** Un quota de 70% du corail péché par l'Algérie sera réservé aux artisans bijoutiers, a annoncé jeudi, à Beni Yenni, a une trentaine de Kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, la Représentante du ministère de l'Aménagement du territoire du tourisme et de l'arisant, la directrice centrale chargée de l'artisanat, Mme Khellout Aicha. Intervenant à l'ouverture de la 12ème édition de la fête du bijou d'Ath Yenni qui s'est poursuivra jusqu'au 7 août prochain, Mme Khellout a annoncé que "le décret exécutif fixant la réservation d'un quota de 70% du corail récoltés aux artisans bijoutiers a été approuvé et validé par le Secrétariat général du Gouvernement ", ajoutant que les textes d'application concernant les modalités de répartition de ce quota sont en cours d'élaboration.
Abordant l'aspect économique de l'activité artisanale, elle a souligné que l'artisanat traditionnel est représenté par 300 000 artisans et a permis la création de plus de 700 000 emplois à travers le territoire national.
Le problème de commercialisation est pris en charge par le Ministère du Tourisme qui par la multiplication des espaces de promotion et de vente des produits de l'artisanat tel que les salons, fête et les expositions, qu'il soient locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, a-t-elle indiqué rappelant qu'en 2014 pas moins de 140 manifestations ont été organisées à cet effet.
S'agissant du Fond d'aide aux artisans, durant le premier semestre 2015, un total de 856 artisans a bénéficié de ce Fond à travers le territoire national pour un montant de global de plus de 26 milliards de dinars. Concernant la wilaya de Tizi-Ouzou, le nombre de bénéficiaires a été de 96 parmi lesquels 12 bijoutiers et dont 10 sont de la localité de Béni Yenni.
L'aide accordée à ces 12 bijoutiers est estimée à 513 millions de DA, a ajouté Mme Khellout.
Une centaine de bijoutiers dont 95 de Béni Yenni participent à la 12ème édition de la fête du bijou. Deux sites d'exposition sont retenus pour accueillir les exposants. Il s'agit du CEM Larbi Mezani, site principal, et la maison de jeune Keddache Ali, note-t-on.

## Les RDV
### des arts et de la culture

● **Librairie générale d'el-biar (4, place kennedy, alger)**
Samedi 1er août de 14h30 à 18h : Séance de vente-dédicace avec Abdenour Si Hadj Mohand, autour de son livre Kabylie (1954-1962), les maquisards de la première heure.

● **Librairie du Tiers-Monde (Place émir-Abdelkader, Alger)**
Samedi 1er août à 14h30 : séance de vente-dédicace autour de l'essai Les statuts de la vérité : essai sur la divisibilité des théories scientifiques» de Rafik Hiahemzizou (Librairie de philosophie et de soufisme).

● **Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)**
Jusqu'au 15 août : Exposition de peinture «Lumières du Sud» de Salim Bouhali.

● **Maison de la culture Ahmed- Aroua (Koléa, Tipasa)**
Du 1er au 6 août : 7e édition du Festival culturel maghrébin de la chanson andalouse.

● **Nouveau théâtre de verdure de Timgad (Batna)**
Jusqu'au 6 août : 37e édition du Festival international de Timgad.

● **Espace La Baignoire (3, Rue des Frères Oukid, Square Port-Saïd, Alger)**
Jusqu'au au 3 août : Exposition «Machine théographique» de Liess Vergès.

● **Galerie d'art Asselah (39,rue Asselah-Hocine, Alger)**
Jusqu'au 10 août : Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

● **Institut culturel italien d'Alger (El Biar)**
Durant le mois d'août : L'Institut ouvre une session de cours intensifs en langue italienne niveau A1. Initiation tous les jours de 9h à 13h. Inscriptions en cours. Informations : 021 92 38 73.

# Windows 10 prend le virage de la modernité

**Logiciel.** *Pour la première fois depuis son lancement, la nouvelle version du système d'exploitation phare de Microsoft ne sera pas disponible sur disque mais uniquement sur clé USB ou via téléchargement.*




Une petite révolution. Pour la première fois depuis son lancement, le système d'exploitation vedette de Microsoft, en l'occurrence Windows 10, ne sera pas disponible sur disque mais uniquement via une clé USB ou téléchargement. En effet, prenant acte du fait que de moins en moins d'ordinateurs étaient équipés de lecteur optique, les principaux décideurs de Microsoft ont décidé de miser sur la modernité.

Dans le détail, comme le relate Le Parisien, les usagers de Windows 7 et 8 bénéficieront d'une mise à jour gratuite.

A l'inverse, les ordinateurs continuant de fonctionner sous une plus ancienne version de Windows mais disposant d'une configuration requise (processeur de 1GHz ou plus, carte graphique DirectX 9 ou plus, au moins 1Go de RAM et 16Go d'espace de stockage, écran d'une définition d'au moins 1024x600 pixels) se verront proposé, une version payante.

Mise à prix des licences : 199 dollars aux Etats-Unis pour la version "pro" tandis que le tarif pour la version "Famille", en France, sera de 135 euros. Le coût des autres versions n'a pas encore été dévoilé.

**Le disque devenu obsolète**

Outre le téléchargement, le système d'exploitation, dans son intégralité, sera également disponible par l'intermédiaire d'une clé USB, vendue dans une "petite boite" dès le 16 août prochain aux Etats-Unis et début septembre en Europe.

Disponibles à la réservation sur Amazon, les versions Home et Pro sont proposées respectivement à 119,99 et 199,99 euros. En France, la version "Famille" sera vendue au prix 134,99 euros.

## Drone d'engin : *l'Hydrofoil, il flotte ou il vole ?*

Ce jouet conçu par le français Parrot est un nouveau membre de la famille des minidrones de loisirs. Comme ses grands frères hydroptères, il plane au ras des flots.

Voilà un nouveau venu rigolo dans la famille déjà nombreuse des minidrones de loisirs grand public : l'Hydrofoil, du fabricant français Parrot, est un drone qui a le pied – ou plutôt le flotteur – marin.

Comme son nom l'indique, ce drôle d'engin appartient à la catégorie aéronautique méconnue des hydroptères : un croisement hybride entre le bateau et l'avion inventé à la fin du XIXe siècle. Une fois lancé à pleine vitesse, l'hydroptère s'élève, et se maintient en équilibre à la surface de l'eau grâce à la portance de deux ailerons immergés (les «foils») reliés à la coque, qui fonctionnent selon le même principe qu'une aile d'avion… sauf qu'elle est sous-marine.

A l'image de certains hydroptères qui font la navette entre les îles de la Méditerranée, l'Hydrofoil de Parrot flotte donc en version modèle réduit, et une fois ses quatre minirotors relevés et lancés, il surfe comme un grand sur l'eau.

Il n'a pas peur de se mouiller, et sa vitesse atteint 10 km/h, ce qui offre quelques sensations sur l'eau. Mais son utilisation est plutôt recommandée sur les plans d'eau calmes, lac ou bassin de piscine, reconnaît le fabricant. Les rouleaux de l'Atlantique sont à éviter, sans quoi le naufrage du petit drone amphibie (247 grammes seulement) est assuré.

Connecté en Bluetooth, l'engin évidemment équipé d'une petite caméra snapchot, peut être piloté avec un smartphone. Mais sa portée est limitée à 20 mètres, tandis que l'autonomie de ses batteries ne dépasse pas 7 minutes.

A noter que la partie rotors de l'Hydrofoil peut se détacher et s'utiliser comme un minidrone, volant cette fois. Bref, il y a de quoi s'amuser en famille pour un prix relativement accessible (169 euros).

## Tablettes : *Google, Apple et Microsoft partent à l'assaut de l'entreprise*

Jusqu'à il y a peu, les tablettes utilisées en entreprise étaient celles des employés, mais au vue de l'important potentiel au travail de ce type de technologies, les entreprises ont commencé à s'équiper. Une manne de clients que les géants du secteur souhaitent s'accaparer et pour y parvenir ils s'adaptent progressivement aux besoins des entreprises.

D'après l'étude menée par le cabinet Forrester, la bataille va se jouer entre trois OS: Android, iOS et Windows. Pour le moment, la tablette qui est vraiment leader dans le monde de l'entreprise reste l'iPad d'Apple, notamment grâce à des accords avec certains poids lourds de l'entreprise comme IBM, mais aussi grâce à son image de marque de produit d'entreprise et grâce à la suite bureautique Office de Microsoft intégrée dans l'iPad.

Android a désormais tous les atouts pour partir à la conquête du monde professionnel, depuis le lancement d'Android for Work. Il s'agit d'un ensemble d'applications offrant la possibilité de travailler sur une tablette.

# La voiture sans pilote inquiète

Alors que Google annonce le premier accident avec blessés d'une de ses voitures sans pilote, une étude américaine souligne la réticence du public face à cette technologie.

Attachez votre ceinture et détendez-vous, la voiture s'occupe de tout. Tel est le pari des véhicules autonomes, notamment développés par Google. Ce jeudi, l'entreprise a annoncé que l'une de ses voitures avait eu le premier accident impliquant des blessures humaines et un passage par l'hôpital. Quelques égratignures et un sacré mal de nuque pour les différents occupants. Et pour la quatorzième fois en quatorze accidents, le véhicule Google n'est pas responsable.

Des statistiques qui ne suffisent pourtant pas à rassurer le grand public. Selon une recherche de l'Institut de transport de l'Université du Michigan (USA), seules 16% des personnes interrogées seraient prêtes à adopter ce type de transport. 36% d'entre elles se disent même très inquiètes à l'idée de monter à bord d'une voiture autonome.

«Cela n'a rien d'étonnant. Vous remettez directement votre intégrité corporelle et votre vie à la technologie», acquiesce Yves Gerber, porte-parole du TCS. Il souligne toutefois que le facteur humain est celui qui est le plus accidentogène. «En termes de sécurité routière, c'est une amélioration. Mais en supprimant ce problème vous en introduisez d'autres», assure-t-il. Notamment les risques de panne, de bug ou de piratage.

Si à l'heure actuelle, c'est le conducteur qui endosse la responsabilité en Suisse, les procédures pourraient se compliquer dans le futur selon le porte-parole. «Qui sera responsable en cas d'accident? Le constructeur? Le propriétaire?» s'interroge-t-il. Une question déjà soulevée par le TCS. «C'est un débat important et urgent. Surtout qu'avec notre système politique cela va prendre beaucoup de temps», détaille-t-il tout en regrettant que le cadre légal ne suive pas le rythme des avancées technologiques.

«Il y a un cap psychologique à passer pour que cela soit accepté par le grand public», ajoute-t-il. Un point de vue partagé par Yves Delacrétaz, professeur spécialisé dans les questions de mobilité à la HEIG-VD. «Il est normal qu'il y ait des réticences. Cela n'a rien à voir avec l'univers fermé d'un métro. Là, il y a des risques de collisions avec les autres véhicules, les piétons et les cyclistes», analyse-t-il.

Pour habituer les automobilistes aux changements, les constructeurs privilégient une évolution étape par étape. «Il y a déjà l'aide au parcage. Ensuite, il y aura sans doute un pilote automatique pour l'autoroute», prédit-il. Et un jour, peut-être, la voiture sans pilote s'imposera naturellement.

De son côté, l'Office fédéral des routes (Ofrou) souligne qu'il n'est pour le moment pas possible de laisser rouler des voitures autonomes en Suisses. «Ces prototypes ne sont pas encore fiables. Il est donc normal que les gens soient inquiets mais il est trop tôt pour se prononcer», précise Guido Bielmann, porte-parole. Il ajoute que l'Ofrou est plutôt ouvert à la question. «Il n'y a encore rien qui est fait parce que la technologie n'est pas encore mûre mais on observe attentivement ce qu'il se passe», assure-t-il. Ce qui ne l'empêche pas de se demander si une voiture autonome sera capable d'effectuer les mêmes tâches qu'un humain. «La question est très vaste.

Pourra-t-elle repérer quelqu'un qui attend au passage piéton pour traverser?» s'interroge-t-il.




# Cahier culturel



## L'association «Tudert N Fethoune» de Chellata au service des citoyens !



Lire en page 12

# Ouverture hier de la 12e édition de la fête du Bijou d'Ath Yenni

Par Nabil Z.

**Lever de rideau.** *Vendredi dernier eut lieu l'ouverture officielle de la Fête du bijou d'Ath Yenni. Le comité communal des fêtes d'At Yanni a organisé la 12ème édition de cette fête qui se déroulera jusqu'au 07 aout prochain. Près d'une centaine d'exposants ont répondu à l'appel et sont venus montrer le produit de leur travail.*



Lire en pages 12 et 13

● **Cinéma :** *«Madame Courage» de Marzak Allouache sélectionné au 72e Festival du film de Venise*

Lire en page 12

## 70% du corail récolté destinés aux artisans bijoutiers

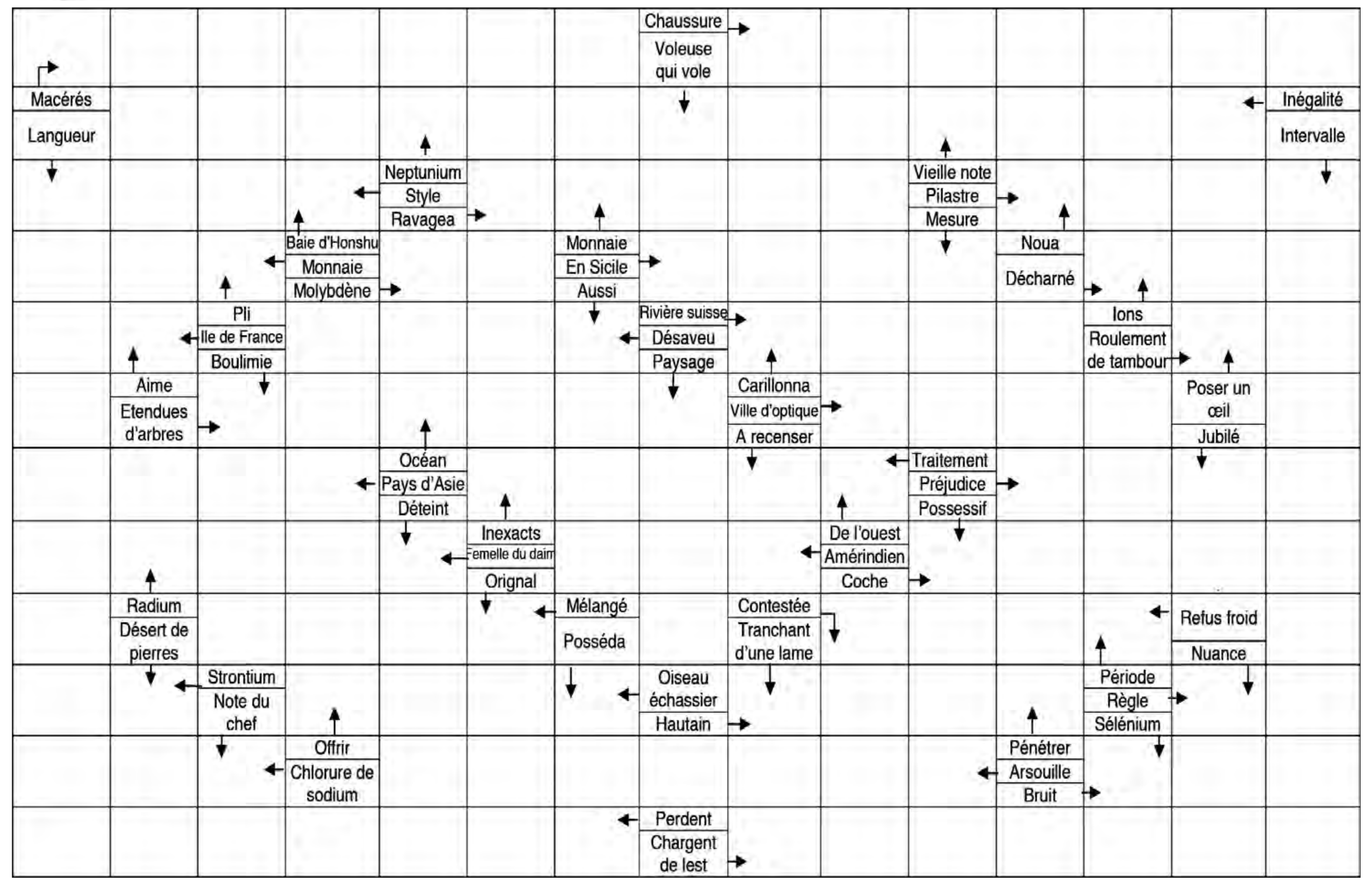
Lire en page 13

**Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder**



Rachid Adrar

## Mots Fléchés N° 673




## Mots croisés N° 673

**Horizontalement :**

1 – Contrepèterie.
2 – Recueil de mots plaisants. – Organisation funeste.
3 – Réfléchi. – Détalé. – Césium.
4 – Erigés.
5 – Promise à la béatitude éternelle. – Située.
6 – Macérer.
7 – Symbole chimique. – Désavoué. – Erbium.
8 – Venue au monde. – Conscience.
9 – Souffrance morale.

**Verticalement :**

1 – Installation sommaire et provisoire.
2 – Bête de somme. – Ereinté.
3 – Note du chef. – Sévère. – Conjonction de coordination.
4 – Stoppes.
5 – Grimace de mécontentement. – Refus glacial.
6 – Diminuée.
7 – Repas du mâtin. – Titre anglais. – Champion.
8 – Démonstratif. – Fleuve d'Allemagne.
9 – Rendue plus étroite.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | ■ | | | | ■ | |
| 3 | | | ■ | | | | ■ | | |
| 4 | | ■ | | | | | | | |
| 5 | | | | | ■ | | | | |
| 6 | | | | | | | | ■ | |
| 7 | | | ■ | | | | ■ | | |
| 8 | | ■ | | | | ■ | | | |
| 9 | | | | | | | | | |

### Mots Croisés N° 672

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D | I | S | T | E | N | D | R | E |
| I | R | E | ■ | M | I | E | U | X |
| S | A | ■ | T | I | N | ■ | S | T |
| T | ■ | P | A | S | ■ | V | E | R |
| I | L | L | U | S | O | I | R | E |
| L | O | I | ■ | A | I | E | ■ | M |
| L | U | ■ | C | I | L | ■ | P | I |
| E | P | I | E | R | ■ | M | I | T |
| R | E | N | S | E | I | G | N | E |

### Mots fléchés N° 672

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D | E | G | O | U | T | E | ■ | O | R | N | I | E | R | E |
| ■ | D | E | B | R | O | U | S | S | A | I | L | L | E | ■ |
| M | I | N | I | ■ | U | S | U | E | L | ■ | L | I | E | N |
| I | L | E | ■ | O | R | ■ | E | N | E | E | ■ | E | L | U |
| S | E | ■ | D | U | N | E | ■ | T | R | U | C | ■ | S | M |
| E | ■ | A | R | T | E | R | E | ■ | A | S | I | E | ■ | E |
| R | E | N | E | ■ | S | I | S | E | S | ■ | E | P | A | R |
| A | L | E | S | E | ■ | E | O | N | ■ | P | R | E | T | A |
| B | ■ | E | S | S | E | ■ | N | ■ | R | A | G | E | ■ | T |
| L | O | ■ | E | T | R | E | ■ | T | A | R | E | ■ | L | I |
| E | P | I | ■ | E | R | R | A | N | C | E | ■ | L | E | O |
| S | E | V | E | R | E | S | ■ | T | E | R | R | A | I | N |

**la Cité**

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

**Adresse :** 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
**Impression :** SIA

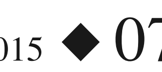
**Bureau de Béjaïa**
**Adresse :** Immeuble Hadj Ali Boulvard de la Liberté - Béjaïa
**Tél.** 034 12 71 99

**Compte CPA :**
115 400 0001150 92
Agence Ali Boumendjel
**R.C :** 13 B 100 6842-16/00
**N.I.S :** 0013165100654 50
**N.I.F :** 001316100684251

**Directeur de la publication**
*Nadjib Touaibia*
**Téléphone :**
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : **+ 213 (0) 23 776 876**
E-mail : **quotidienlacite@gmail.com**
**www.lacitedz.net**





# Le «mal-aimé» ex-wali de Béjaia ...choyé !

**Zèle.** *On s'attendait à une simple cérémonie d'adieux mercredi passé à la résidence d'hôtes de la wilaya ou Hamou Ahmed Touhami ex-wali de Bejaia est venu rencontrer les représentants de la classe politique locale, des directeurs de l'exécutif et des représentants du patronat.*

Seulement juste après son discours à travers lequel il a présenté son bilan de cinq année passées à la tête de la wilaya, en défendant mordicus que c'est grâce à lui que des projets comme celui de la pénétrante reliant la région à l'autoroute Est/Ouest, le choix de terrain pour l'implantation du CHU et tant de projets structurants, ont pu être relancés. Certes, on ne s'attendait cependant pas à ce que le wali sortant aille jusqu'à remettre en cause son bilan qu'un ancien député du RND parlant au nom de ce parti qualifie de «très positif» en prenant la parole face à des dizaines d'invités. Mais la surprise est arrivée lorsque des invités à cette cérémonie le couvraient de cadeaux, exacerbant l'image qu'a Hamou Ahmed Touhami au sein de la population locale qui ne rate aucune occasion de rappeler le sobriquet que lui a attribué l'ex-patron de la gendarmerie le colonel Bencherif en l'appelant Hamou 10%. Allusion à la quote-part dont il aurait bénéficié dans les marchés publics attribués dans la wilaya de Djelfa qu'il avait dirigée les années précédentes.



**Qu'en est-il de l'appel au boycott de cette cérémonie lancée par la fédération du FFS ?**

Surprise ! Parmi les présents, tout le monde aura remarqué la présence de quelques élus du parti de Hocine Ait Ahmed malgré cet appel au boycott lancé la veille par l'instance de wilaya du FFS. Interrogé sur cette présence un peu intrigante de certains élus qui ont fait fi du mot d'ordre de leur parti, Rachid Chabati, député du FFS dira au quotidien La Cité : «Nous avons envoyé des messages à tous nos élus afin qu'ils boycottent cette cérémonie maintenant je ne sais pas s'ils ont reçu ces messages ou si tout simplement les messages que nous avons lancés ne sont pas arrivés». Interrogé sur la tournure prise par cette cérémonie qui s'est transformée en cérémonie de remise de cadeaux à un wali «mal aimé» de tous, Hakim Zaidi élu UDS à la commune de Bejaia ainsi que Mme Khebat Abla élue RND à l'APW de Bejaia, estiment en des termes à peine voilés qu'on en a fait dans un zèle certain. «Un wali est un fonctionnaire appelé à être muté selon le choix des décideurs nous ne voyons pas pourquoi on en fait trop», pensent nos deux interlocuteurs. Cet autre avis de Mourad Ouchichi enseignant dans le département des sciences économiques de l'université A/Mira de Bejaia concernant le wali : «Dans un pays de droit le wali est un fonctionnaire de l'Etat, il est au service de la collectivité mais dans les pays autoritaires il est l'exécutant de la volonté du «Roi» incarnant un régime politique. Il n'a cure des citoyens et de leurs aspirations. Son obsession est de satisfaire ceux qu'ils ont nommés. La fonction du wali en Algérie est celle dont on parle le moins à tort d'ailleurs. Il est le bras séculier de l'autorité centrale au niveau local. Comme son nom l'indique, il est considéré comme un Tuteur d'une population mineure a qui on fera du «bien» grâce aux maîtres d'en haut, il est donc le porte-parole du régime. Le wali est investi de pouvoirs exorbitants et discrétionnaires. C'est le chef suprême du recrutement de la clientèle dont le régime à besoin faute d'une assise électorale. Le wali distribue la rente, décide de l'octroi des projets en fonction des alliances, distribue les logements, décide des recrutements et contrôle de près les partis politiques et le mouvement associatif…. C'est pour cela qu'il n'est nullement étonnant de voir à chaque départ et à chaque arrivée d'un wali une pléthore de personnes qui lui prêtent allégeance ou lui souhaitent un bon départ. Concernant le départ et c'est ce qui nous intéresse dans le cas particulier de Béjaia : il faut savoir que ceux qui lui souhaitent bon départ aujourd'hui, ce seront les soutiens de celui qui arrivera, car ils savent par expérience que les consignes, en Algérie, ne se font pas à base de bilan, mais de recommandations. Le wali partant dira a celui qui arrive qui est qui, c'est le maintien de la chaîne des corrompus et des clients, et c'est comme ça que ça marche dans les régimes autoritaires et clientélistes.

Sinon, comment expliquer l'afflux de certains pour dire adieu a un wali qui a retardé le développement économique de la wilaya pour plusieurs années ? Après avoir bloqué le fonctionnement de l'APW et de plusieurs communes, tout simplement, parce que les élus ne sont pas dociles à son goût ? Sans parler de ces déclarations accusant la mixité dans les cités universitaires occultant les vrais problèmes des étudiants … alors et pour résumer, tout cela s'explique par les rapports d'allégeance qu'impose l'autorité centrale aux pouvoirs locaux. Seul un fonctionnement démocratique et républicain du pays pourra mettre fin à ces potentats locaux et leurs soutiens intéressés.»

**Amrani Boubekeur**

## Hygiène : *qui se soucie des risques de MTH à Aftis ?*

A Aftis, village situé 7 km à l'est du chef-lieu de la commune de Boudjellil, une flaque d'eaux usées noirâtres coule depuis quelques jours sur l'accotement droit du CW42A. Le réseau d'assainissement vient de connaître une obstruction d'où ces eaux putrides qui débordent et se déversent sur la route départementale. Juste à côté, il existe un chantier privé où des ouvriers fabriquent des parpaings. Il faut reconnaître qu'ils doivent souffrir de travailler sous les odeurs puantes des égouts débordant de leur canalisation initiale. Force est de constater qu'il y a de grands risques de propagations de MTH sachant que dans le sous-sol du même côté de la route il y a la conduite de l'AEP qui est passée. On continue de travailler occultant ces bassins d'égouts. Qui s'en inquiète ? Apparemment personne. Les véhicules qui passent propagent ces eaux dégoûtantes sur la chaussée. Les piétons n'ont aucun moyen de passer dans les environs sans respirer ces liquides toxiques. Qu'attend-on pour intervenir et et procéder aux réparations qui s'imposent pour parer aux risques des MTH ?

**Z. Z.**

# Ces oppositions qui freinent le progrès...

**Kabylie.** Il n'y a en Kabylie aucune APC qui n'ait rencontré, même dans les meilleures situations, au moins une opposition citoyenne durant l'année avant de faire aboutir ou d'annuler tel ou tel projet.

C'est le cas de la commune d'Ait-Smail qui ne fait pas exception. Cette municipalité, se situant à des centaines d'encablures du chef-lieu de la wilaya de Bejaia, se distingue chaque année par les oppositions farouches et indiscutables de ses citoyens à tout projet d'intérêt général, ou visant à améliorer, un tant soit peu, le cadre de vie quotidien des habitants isolés et souffrants depuis toujours. Surtout que cette malencontreuse manie de s'opposer à tout est en train érigée en une espèce de culture.

Jamais un projet n'est inscrit et réalisé sans qu'un habitant ou un propriétaire d'une parcelle de terrain, n'en fasse une véritable histoire multipliant les allées et venues à la mairie pour des réclamations dans la majorité des cas, n'étant basées sur aucune raison valable, à part l'intention de ne pas participer à l'épanouissement de son village, ni en faciliter la tâche à quiconque. Le plus attristant dans obstructions ne menant nulle part, c'est lorsqu'on on constate que ces positions égoïstes et ces refus insistants de réaliser un projet concernent notamment les réalisations dont l'intérêt touchera les uns et les autres, et non pas les uns aux dépens des autres, comme le souhaitent justement certaines personnes à travers leur façon d'intervenir avec pour seul but faire tomber comme un château de cartes tout projet qui profitera à tous sans exception.

«Si ce n'étaient les oppositions têtues de nos citoyens, nous ne serions pas là.

Des tas de problèmes très sérieux aujourd'hui, auraient été évités», laisse entendre un jeune résidant d'Ait-Smail.

De son côté, et à chaque complication rencontrée, l'Assemblée Populaire Communale d'Ait-Smail, essaye tant bien que mal de la résoudre, en tentant d'abord de convaincre la personne d'où l'obstacle est venu, ou, le cas échéant, voir d'autres alternatives. Sinon l'annulation du projet préalablement inscrit devient alors par la suite une contrainte fatale. «Ce phénomène d'obstination à la réalisation des projet communaux est national.

Il est rencontré par toutes les APC en Algérie. Nous, en tant qu'élus à l'APC, à chaque fois qu'on fait face à ce genre de pratiques, on procède à la seule solution possible : aller très calmement vers la personne opposante en essayant de faire en sorte qu'un accord soit trouvé entre nous.

Mais en cas d'échec, hélas, il ne reste pas grand-chose à faire », nous confiera un élu communal. Une chose est sûre, ces attitudes hostiles et haineuses, surtout lorsqu'il s'agit d'un bien terrien, demeureront tant que l'éducation sociale actuelle sera à revoir complètement.

**M'henni Khalifi**




## Adiwenni akked Luni Ḥusin ilmend n udlis-ines aneggaru



Lwennas Meεtub

*17 n yiseggasen ur d-tban tidet yef lmut-is*



# Tiγremt

ⵜⵉⵖⵔⵎⵜ

*Amayur amaynut n La Cité*

## 20 n yiseggasen segmi i d-yennulfa, mazal ar ass-a ur yessiweḍ yer yiswan-ines

# "20 n ssna di leεmer-is Amer di terbiḥeḍ ay ul !"






# Colère après la mort d'un bébé palestinien brûlé vif en Cisjordanie

**Crime.** *Un bébé palestinien a été brûlé vif vendredi lorsque des colons israéliens ont incendié une maison en Cisjordanie occupée. Une attaque qualifiée de "terroriste" par Israël, qui poursuit toujours sa politique de colonisation systématique.*



«Vengeance!» C'est l'inscription qui figure sur la maison incendiée par des colons israéliens à Duma, en Cisjordanie, dans la nuit de jeudi à vendredi. La famille Dawabsha a perdu un de ses fils, Ali, âgé de 18 mois seulement, brûlé vif. Benjamin Netanyahu a condamné un "acte de terrorisme". Mais l'OLP (l'Organisation de libération de la Palestine) soutient que le gouvernement est lui-même responsable, puisqu'il incarne "une coalition pour la colonisation". Mercredi, Israël a ordonné la construction de 300 logements à Beit El, en territoire occupé.

Depuis des années, des activistes de l'extrême droite israélienne ou des colons se livrent, sous le label du "prix à payer", à des agressions et des actes de vandalisme contre des Palestiniens et des Arabes israéliens. Vignes, champs d'oliviers et lieux de culte musulmans et chrétiens sont brûlés. Pour Yaariv Oppenheimer, dirigeant de la Paix Maintenant, une ONG israélienne opposée à la colonisation des territoires palestiniens, ce genre "d'agressions de la part des colons est devenu une véritable épidémie". Le dirigeant de l'ONG soutient à l'AFP que ces actions résultent de "l'indulgence dont fait preuve le gouvernement envers les violences antipalestiniennes et les discours de haine". En mai, l'organisation israélienne Yesh Din estimait que 85,3% des plaintes de Palestiniens après des attaques de colons étaient classées sans suite. Seules 7,4% d'entre elles conduisent à des actes d'accusation et seulement un tiers des poursuites à une condamnation.

Cette fois-ci, le gouvernement israélien est monté au créneau dénonçant "un acte de terrorisme". Le ministre de la Défense Moshé Yaalon a même qualifié les criminels de "terroristes juifs". Benjamin Netanyahu a donc donné l'ordre "d'utiliser tous les moyens pour arrêter les meurtriers". Une rhétorique qui ne semble pas convaincre les leaders palestiniens: l'OLP juge que le gouvernement est responsable de l'incendie perpétré dans la nuit, car il "représente une coalition pour la colonisation et l'apartheid". Des manifestations sont ainsi prévues, notamment à Jérusalem. Afin d'éviter tout débordement, la police israélienne est déployée en masse dans la Vieille Ville.

### Près de 400 000 colons dans les territoires occupés

L'incendie à Duma intervient en effet dans un contexte particulièrement tendu. Mercredi dernier, Benjamin Netanyahu a ordonné la construction "immédiate" de 300 logements dans les colonies de Cisjordanie occupée, à Beit El. "Le sionisme a gagné", ironise le Jerusalem Post. Dans le même temps, Israël a annoncé la planification de plus de 500 habitations à Jérusalem-Est, la partie palestinienne de la ville sainte occupée et annexée par Israël. Selon Amnesty International, le gouvernement continuait d'accorder des incitations financières en 2014 pour encourager les Israéliens à s'installer dans les colonies.

Résultat, le nombre de colons ne cesse de s'accroître dans les territoires occupés. Déjà en 2014, le ministère de l'Intérieur israélien estime que ce chiffre a augmenté de 4% par rapport à 2013, à 389 250 personnes. Plus de 375 000 colons vivent en "zone C", une zone sous contrôle quasiment exclusif d'Israël qui représente 60% du territoire de la Cisjordanie. Ils sont désormais plus nombreux que les Palestiniens, qui plafonnent à 300 000.

## **Tunisie :** *l'état d'urgence prolongé pour deux mois*

L'état d'urgence instauré sur tout le territoire est prolongé jusqu'au 3 octobre en Tunisie. Après les attentats de Port El Kantaoui et du Bardo à Tunis, revendiqués par le groupe Etat islamique, la présidence tunisienne estime que les menaces d'attentats jihadistes persistent.

L'état d'urgence proclamé le 4 juillet en Tunisie pour 30 jours, à la suite de l'attentat contre des touristes dans un hôtel de Port El Kantaoui (centre-est) qui avait fait 38 morts le 26 juin, sera prolongé « sur tout le territoire de deux mois à partir du 3 août 2015».

Annonçant sa décision dans un simple communiqué, «après des consultations avec le chef du gouvernement et le président du Parlement», la présidence tunisienne l'explique par la persistance de menaces d'attentats jihadistes. Mais elle ne précise pas si sa décision de prolonger cette mesure d'exception est due à des menaces précises.

Le 4 juillet, huit jours après l'attaque jihadiste la plus sanglante de l'histoire de la Tunisie, le président Béji Caïd Essebsi avait proclamé l'état d'urgence en raison de «la situation exceptionnelle que traverse le pays et la persistance de menaces qui font que le pays est en guerre d'un genre spécial».

Face aux craintes de restriction des libertés publiques et de criminalisation des mouvements sociaux sous couvert de lutte antiterroriste, les autorités affirmaient vouloir «sécuriser la Tunisie et à diffuser (...) un sentiment de sécurité».

Trente-huit touristes, dont 30 Britanniques, ont été tués le 26 juin lorsqu'un étudiant tunisien armé d'une Kalachnikov a ouvert le feu dans un hôtel de Port El Kantaoui (centre-est). L'attentat a été revendiqué par le groupe Etat islamique (EI), tout comme celui qui avait visé des touristes au musée du Bardo à Tunis le 18 mars.

L'état d'urgence accorde des pouvoirs d'exception aux forces de l'ordre. Il permet notamment aux autorités d'interdire les grèves et les réunions «de nature à provoquer ou entretenir le désordre», de fermer provisoirement «salles de spectacle et débits de boissons» ainsi que de «prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature».

# La Russie annonce la résiliation du contrat de Vente du Mistral

Un accord final a été trouvé entre Paris et Moscou sur la résiliation du contrat portant sur la livraison de deux navires de guerre Mistral à la Russie après huit mois d'intenses négociations, a annoncé un haut responsable russe.

"Les négociations sont déjà achevées, tout a déjà été décidé - et les délais, et la somme" que la France doit verser à Moscou en dédommagement de la non-livraison des navires Mistral -, a déclaré jeudi soir le conseiller pour la coopération militaire et technique du président russe, Vladimir Kojine, cité par l'agence de presse russe Ria Novosti.

"J'espère que, d'ici peu, nous signerons l'accord sur la résiliation du contrat et la somme que la France devra nous rembourser y sera alors mentionnée", a-t-il ajouté. La somme que devra rembourser Paris à Moscou a été fixée à 1,16 milliard d'euros, affirme vendredi le quotidien russe Kommersant, citant plusieurs sources anonymes.

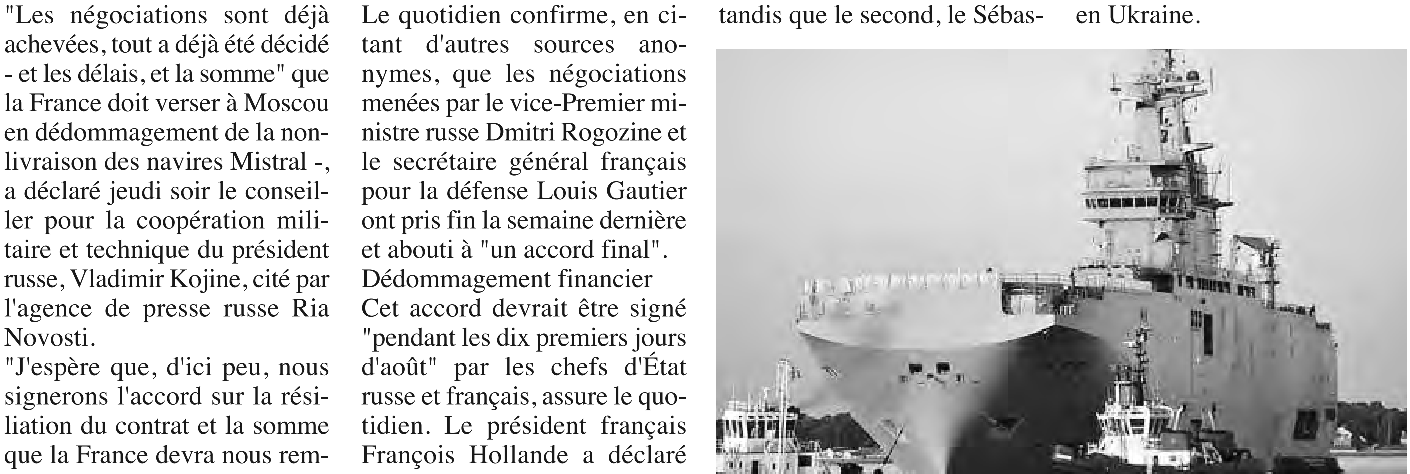
Le quotidien confirme, en citant d'autres sources anonymes, que les négociations menées par le vice-Premier ministre russe Dmitri Rogozine et le secrétaire général français pour la défense Louis Gautier ont pris fin la semaine dernière et abouti à "un accord final".

Dédommagement financier

Cet accord devrait être signé "pendant les dix premiers jours d'août" par les chefs d'État russe et français, assure le quotidien. Le président français François Hollande a déclaré lundi qu'il prendrait "dans les prochaines semaines" sa décision concernant la livraison à la Russie des navires Mistral.

Le premier des deux navires de guerre, le Vladivostok, devait être initialement remis à Moscou à la mi-novembre 2014, tandis que le second, le Sébastopol, devait théoriquement être livré à la Russie à l'automne 2015.

Mais Paris avait annoncé fin novembre le report "jusqu'à nouvel ordre" de la livraison du Vladivostok en invoquant le rôle de la Russie dans le conflit en Ukraine.



Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

# CUISINE

## Gratin de crêpes à la brésilienne



**Ingrédients :**

***Pâte à crêpes :***
200 g de farine de sarrasin, 2 œufs, 25 cl de lait, 15 cl d'eau pétillante.

***Garniture :***
500 g de viande de bœuf hachée, 5-6 tomates, 2 blancs de poireaux, 1 oignon, 2 gousses d'ail, sel, poivre, paprika, persil, gouda(ou fromage râpé habituel)

**Préparation :**

Dans un saladier, tamiser la farine et y creuser un puits. Y mettre les œufs. Commencer à remuer la préparation au fouet tout doucement en incorporant la farine petit à petit. Il ne faut remuer que le centre du puits. Ajouter la moitié du lait et fouetter doucement l'ensemble des ingrédients jusqu'à ce que le mélange soit lisse

Ajouter ensuite le reste du lait ainsi que l'eau pétillante et mélanger jusqu'à obtention d'une préparation homogène. Laisser reposer la pâte une trentaine de minutes au frais. Faire cuire les crêpes 2 à 3mn de chaque côté pour qu'elles soient bien dorées. Réserver au chaud.

Préparer la garniture : peler et émincer l'oignon. Peler et hacher l'ail. Les faire revenir dans une poêle avec un peu d'huile d'olive pour qu'ils soient dorés.

Ajouter la viande hachée et faire cuire le tout pou qu'elle soit bien revenue.

Nettoyer les blancs de poireaux et les couper en rondelles. Peler les tomates, retirer les pépins et couper la chair en dés. Déposer ces légumes dans la poêle avec la viande et l'oignon.

Saler, poivrer, mettre le persil et le paprika et faire cuire le tout, jusqu'à ce que les poireaux soient fondants.

Déposer 2-3 cuillères à soupe de garniture sur chaque crêpe. Les rouler et les déposer dans le plat à gratin beurré.

Râper le gouda et le déposer sur les crêpes.

Passer le plat sous le grill du four pour une dizaine de minutes. Servir avec une salade.

## Les Quindins(dessert brésilien)

**Ingrédients :**

Recette pour 28 quindins:
-12 jaunes d'œufs
-50g de beurre
-400g de sucre
-200g d'eau tiède
-100g de noix de coco râpée sèche

**Préparation :**

Préchauffer le four à 180°C.

Mettre à tremper la noix de coco séchée râpée dans 200g d'eau tiède.

Laisser reposer 5 minutes.

Mettre dans un blender le sucre et le beurre.

Ajouter la noix de coco et l'eau de trempage (si tout n'a pas été absorbé par la noix de coco!).

Ajouter également les jaunes d'œufs.

Mixer pendant deux minutes pour obtenir un mélange homogène.

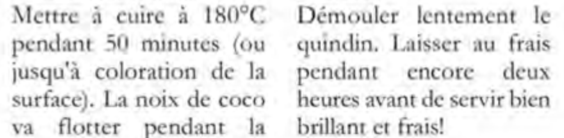
Voici les moules à quindins N°1. Il y en a de plusieurs tailles. Mettre les moules dans un plat allant au four.

Trouver un moule à Quindin relève de l'impossible, cela n'a pas été facile. Alors on peut trouver des petits moules plus hauts que des moules à tartelettes. Au pire, on peut les faire dans des petits ramequins.

Quoiqu'il en soit, beurrer chaque moule.

Puis les sucrer. C'est le fait de beurrer et de sucrer qui va assurer le démoulage des quindins, alors même que nous utilisons des moules en aluminium.

Verser la préparation jusqu'en haut de chaque moule. La pâte ne va pas gonfler.



Ajouter de l'eau bouillante dans le plat qui contient les moules. Il faut de l'eau jusqu'au deux tiers de la hauteur des moules.

Mettre à cuire à 180°C pendant 50 minutes (ou jusqu'à coloration de la surface). La noix de coco va flotter pendant la cuisson et c'est elle qui va donner un biscuit!

Laisser complètement refroidir puis découper le bord délicatement avec un couteau.

Démouler lentement le quindin. Laisser au frais pendant encore deux heures avant de servir bien brillant et frais!

## Signification prénom Maria

Féminin brésilien
Prénom dérivé de Marie
Provient de l'hébreu *mîr-yâm*
Signification: *Myrrhe et océan*

**Caractère-Personnalité**

Pour Maria l'amour revêt une importance toute particulière et elle rend au centuple ce qu'elle reçoit .

Maria voudrait tout savoir et tout comprendre et, elle est exigeante et ne se laisse pas faire.

Parfois possessive par amour ou par protection, Maria priorisera la vie de famille.

En Maria il y a une flamme, une espérance, une promesse qui dépasse la réalité et forme un pont vers l'avenir.

De nature généreuse, dévouée Maria est toujours prête à rendre service.

Maria a aussi en elle un caractère pas facile, sauvage et fragile à la fois.



## D&CO :

*Question de fayza de la wilaya de Boumerdes*

### Qu'est ce que le Formica ?



**Le Formica est de la résine mélamine-formaldéhyde, soit des feuilles stratifiées décorées et obtenues sous pression. Il est utilisé pour fabriquer des meubles et des équipements entre les années 50 et jusque dans les années 70.**

**C'est un matériau qui résiste très bien à la chaleur, à la lumière, au feu, à l'abrasion et aux produits chimiques et il est facile d'entretien.**

**Ces meubles vintages sont aujourd'hui très recherchés dans les brocantes.**

**A l'instar de Frigidaire, Caddie, Jacuzzi, Formica est un nom de marque entré dans le langage courant et l'entreprise existe et produit toujours.**

## Citation du jour

*La terre n'a pas soif de sang des guerriers, mais de la sueur des hommes.*

*Proverbe Brésilien*

## Astuces grand-mère :

### *Comment soigner une angine naturellement ?*

Gorge douloureuse ? Les gargarismes calment la douleur et l'inflammation de la gorge. En cas d'angine, ce sont de très bons remèdes de grands-mères. Ingrédients
• 1 c. à café de gros sel
• 250 ml d'eau tiède
• 1/2 citron
gargarisme pour soulager rapidement votre gorge.
1. Versez l'eau tiède dans un verre.
2. Ajoutez-y le gros sel et le jus du demi citron.
3. Mélangez.
4. Gargarisez-vous la gorge avec ce mélange 2 fois par jour.

**Gargarisme :** Un gargarisme est le fait de se gargariser, c'est-à-dire de se rincer la gorge avec un liquide, puis de le recracher.

Il est préférable de porter une écharpe en laine quand vous sortez.

Il est conseillé de boire régulièrement des boissons chaudes (soupes, tisanes et thé) pour hydrater la gorge. Consulter un médecin, si la douleur persiste.

## Bien être

### *Mal de dents*



**Définition du mal de dents**

Différentes pathologies affectant les dents et le parodonte peuvent entraîner des douleurs dentaires.

Généralement, des lésions d'une ou plusieurs dent(s), de la gencive, du cément, de l'os alvéolaire, et du ligament alvéole-dentaire sont impliqués dans ces symptômes.

Parmi les causes les plus fréquentes l'hypersensibilité au chaud ou au froid, une carie, une gingivite, un saignement des gencives, un abcès, le bruxisme(grincement involontaire des dents), l'arthrite.

Chez l'enfant en bas âge, ce type de douleur résulte souvent d'une poussée dentaire.

**Plantes recommandées contre le mal aux dents**

**Réglisse**

Cette plante herbacée vivace également appelée racine sucrée ou bois doux a un effet anti-inflammatoire sur les muqueuses de la cavité buccale. Utilisée sous forme de pastille ou de bâtonnet à sucer, elle est employée traditionnellement pour apaiser les douleurs dentaires liées aux parodontites.

Elle peut être associée à l'échinacée et à la canneberge dans cette indication.

**Giroflier**

Le bouton du giroflier (communément appelé « clou de girofle ») est utilisé enphytothérapie pour ses propriétés antibactériennes et antalgiques. Il est traditionnellement appliqué tel quel sur les muqueuses de la cavité buccale pour diminuer les douleurs liées à certaines affections bucco-dentaires. Dans cette indication, le clou de girofle est également proposé sous forme d'huile essentielle.

**Myrrhe**

Cette plante aux propriétés antiseptiques, antibactériennes et anti-inflammatoires peut être utilisée en bain de bouche pour traiter les douleurs dentaires causées notamment par la gingivite. Elle s'emploie sous forme de teinture ou d'infusion.

Ces conseils ne remplacent pas l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien. Si les symptômes persistent ou s'aggravent, il convient de consulter rapidement son médecin.

**Prudence**

Si vous êtes sous traitement médicamenteux, prenez soin de le préciser à votre médecin ou à votre pharmacien avant de vous faire prescrire un traitement phytothérapeutique.

Ces conseils ne remplacent pas l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien. Si les symptômes persistent ou s'aggravent, il convient de consulter rapidement son médecin traitant.

**Postez toutes vos questions concernant les thèmes de la page de chahrazed qui va vous répondre dans les prochains numéros samo.mira@live.com**



# Conduire Bien Et Bien Se Conduire

YES !

Réussir son permis de conduire !

**APPRENDRE SON PARCOURS PAR CŒUR**

Quoi qu'il en soit, pour bien conduire sur une route, il est impératif de savoir à l'avance ce que vous allez rencontrer, en bref, il faut connaître sa route. C'est à dire, savoir quand et comment elle tourne à gauche ou à droite, mais également connaître chaque route, chaque chemin, chaque parking qui débouche sur celle-ci.

C'est aussi connaître chacun des pièges qu'elle peut cacher (trous, bosses, gravillons, feuilles mortes, ...). C'est enfin, et cela, peu de personnes y pensent, repérer des voies de dégagement (en cas d'urgence extrême freiner est souvent insuffisant, il faut alors pouvoir éviter l'obstacle).

Sur une route que vous fréquentez beaucoup, ces informations sont faciles à recueillir, mais sur une route que vous empruntez rarement ou pour la première fois ... vous ne disposez que de la signalisation (les panneaux et les marques au sol) pour obtenir ces renseignements. Donc, regardez bien votre route (et ses abords) et roulez un peu moins vite.

***« Au volant, il faut toujours savoir tout ce qu'il ne faut pas ignorer, et ignorer tout ce qu'il ne faut pas savoir… »***

**L'ÉPREUVE ET LES PREUVES**

Bien connaître son véhicule est important. Malgré ces précautions, une (mauvaise) surprise peut vous attendre à tout moment. C'est à ce moment précis que vous aurez besoin de connaître votre véhicule. C'est à dire, savoir comment il va réagir dans des circonstances peu ordinaires : freinage brusque à petite, moyenne ou grande vitesse, en ligne droite ou en courbe, sur route sèche, mouillée ou enneigée, etc. En fait, toute une série de tests que font généralement subir aux véhicules les grands médias consacrés à l'automobile (journaux, émissions de télé, sites internet). Donc, informez-vous.

Mais, rien ne valant l'expérience personnelle, si vous avez la chance d'avoir un circuit pas très loin de chez vous (ou à défaut, une route bien dégagée sur les côtés, avec une très bonne visibilité et peu fréquentée, mais, prudence ...), faites ces tests vous-mêmes avec votre propre véhicule.

***« Alors, entraînez bien votre véhicule pour éviter qu'il ne vous entraîne un jour… »***

**Lem**

sofiane.caricaturiste@gmail.com

VERS LA RÉDUCTION DES SALAIRES DES MINISTRES…

ON NE VA JAMAIS TENIR !

Sofiane

## L'ACTU MOTS À MAUX

### Présentation du code d'aviation civile au sénat
### Le franc-parler du ministre des Transports



Le nouveau ministre des Transports a eu à défendre face aux sénateurs le projet de code de l'aviation civile présenté à l'APN par son prédécesseur. Aux sénateurs qui ont beaucoup critiqué la compagnie nationale, le ministre a répondu avec franc-parler qu'il partageait leur vision, n'hésitant pas à évoquer les recrutements «parrainés» et des mentalités à changer absolument.

***- Atterrissage forcé réussi avant décollage dans l'air du ton…***

### Adoption du projet de loi sur la protection de l'enfance
### Les députés de l'Alliance de l'Algérie verte se retirent de la plénière

Le projet de loi sur la protection de l'enfance a suscité une vive réaction hier de la part des députés de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV). Ces derniers remettent en cause le quorum qui ne serait pas, selon eux, atteint.

***- Qui croire ? Ceux qui disent que le quorum n'est pas atteint, ou le « corps homme » qui dit le contraire ?...***



### Crédit à la consommation
### l'UGCAA demande le report de son application



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) demande le report de l'application du crédit à la consommation, au moins jusqu'à janvier 2016. Selon l'organisation, les banques ne sont pas encore prêtes pour accompagner cette mesure.

***- Autrement dit, méfiante, l'UGCAA ne donne aucun « crédit » à cette application…***

### Hollande à Alger Le Maqam Chahid, c'est bien, restituer «Baba Merzoug», ce serait encore mieux

François Hollande déposera aujourd'hui une gerbe de fleurs au Maqam Chahid. C'est bien. Mais restituer «Baba Merzoug», arme mythique, un canon en bronze mesurant sept mètres, pesant 12 tonnes, saisi après la chute d'Alger en 1830 par l'armée coloniale, ce serait encore mieux



***- La France refuse la repentance, la France refuse de restituer « Baba Merzoug », etc. Autrement dit, tous ces refus sont de véritables « cas non »…***

**Lem**








**C'et la ministre qui se bat avec courage et détermination pour une école de la vérité contre le gourbi du mensonge à l'oeuvre depuis le départ forcé du sécteur du grand Mostéfa Lacheraf.**

La sérénité devrait permettre de discuter et de trouver des issues à ces conflits qui n'ont que trop duré.
Pour l'heure, il convient à chaque démocrate, algérien de pur-sang, citoyen acquis aux idéaux de progrès de manifester son soutien à cette idée et de faire bloc autour des porteurs de ce combat, afin de lui assurer une sortie victorieuse, pour le bien de ce peuple. N'abdiquez surtout pas, Mme la ministre !

**Nabil Z.**

# classes mobiles pour la déperdition scolaire

ce cycle prépare l'enfant à l'entrée dans le monde scolaire.
Parmi les autres recommandations sanctionnant les travaux de cette conférence régionale d'évaluation des résultats des examens, les wilayas se sont fixées des challenges spécifiques à chacune d'elles, à la lumière des faiblesses qui y ont été relevées, et variant entre l'abandon scolaire, la rentrée scolaire à une période spécifique et le traitement pédagogique.
D'autres recommandations font porter aux directeurs de wilayas de l'Education la responsabilité de la mobilisation pour l'obtention de meilleurs résultats, à travers l'amélioration de la maitrise des langues et des matières essentielles, tels que les mathématiques et la langue arabe, a souligné Mme Nouria Benghebrit.
Il sera, de même, procédé à la mise en place d'une instance d'inspection qui servira de cadre de rencontre et de débat entre les inspecteurs sur différentes questions, en coordination avec les partenaires du secteur.
La ministre de l'Education nationale a, par ailleurs, qualifié de «rumeur et d'infondées» les allégations sur un retrait des matières de sciences légales et d'histoire et géographie de l'examen du baccalauréat.
La conférence régionale d'évaluation des examens officiels de certaines wilayas du Sud, ouverte mardi dernier à Laghouat par la ministre de l'Education nationale, a regroupé dix wilayas du Sud (Tamanrasset, Adrar, Laghouat, Ouargla, El Oued, Bechar Tindouf, Ghardaïa, Biskra, et Illizi).

## L'édito

de Mourad Bendris

### Sollicitude intrigante

Un rapprochement d'autant mal vu par les Occidentaux qu'il constitue, par le fait qu'il prouve qu'il est possible de s'opposer à leurs sombres desseins pour la région, une menace réelle pour leur satanique plan de démembrement de l'aire arabo-sahélienne en cours.

**Notre voisin de l'Est fait, depuis quelques jours, l'objet d'une sollicitude fort intrigante de la part de nombre de pays occidentaux ; les derniers actes en date de cette sollicitude, après celui tout particulier par lequel les Etats-Unis ont « élevé » la Tunisie au rang « d'allié majeur hors OTAN », ont été le fait de la France et de l'Allemagne qui ont décidé d'une aide concrète, comportant la fourniture de divers équipements militaires et l'engagement à participer à la formation à la lutte anti-terroriste de nombre des éléments de ses forces de sécurité, à ce pays. Quant au caractère intrigant de cet intérêt ouvertement affiché pour la sécurité de la Tunisie, il réside dans le fait qu'il tranche nettement avec l'attitude peu empressée, et c'est peu dire, que l'Occident, en général, et les pays susmentionnés, en particulier, adoptent à l'égard de celle de certains pays de la région. Tels le Mali et la Libye qu'ils ont quasiment abandonné à leur sort ténébreux après y avoir attisé le feu de la violence par leur intervention intempestive, supposée y ramener le calme et la démocratie. Ni le Mali et encore moins la Libye n'ont, en effet, reçu les aides qu'ont leur a, haut et fort, promises pour qu'ils puissent réorganiser leurs forces militaires et de sécurité dans l'objectif de préserver la stabilité et l'unité de leurs territoires et peuples respectifs. Pour nombre d'observateurs de la scène maghrébo-sahélienne, ce « deux poids, deux mesures » n'est nullement fortuit. Il vise, soutiennent-ils, à empêcher tout rapprochement durable et stratégique, esquissé par la coordination poussée présente de leurs efforts et moyens dans la lutte contre le terrorisme, entre l'Algérie et la Tunisie. Un rapprochement d'autant mal vu par les Occidentaux qu'il constitue, par le fait qu'il prouve qu'il est possible de s'opposer à leurs sombres desseins pour la région, une menace réelle pour leur satanique plan de démembrement de l'aire arabo-sahélienne en cours. Mais pas uniquement pour cela : l'empêchement d'un tel rapprochement a pour autre objectif, non avoué, d'éviter l'isolement redouté de leur « enfant gâté » et véritable « cheval de Troie » de leur politique dans la région, le Makhzen marocain...**

**M. B.**

# Indigne campagne contre la ministre de l'Education

**Persifflage.** Indigne, lâche, irresponsable est la campagne dont est victime, ces jours-ci, la ministre de l'Education nationale de la part des islamo-conservateurs.
Ce duo qui se réveille à la moindre prétention moderniste de nos responsables, brandissant leur lexique qui leur est cher ; atteinte à l'unité nationale, à la langue arabe et à la religion musulmane, vient de ressortir sa grosse artillerie pour s'en prendre à la seule personne digne, depuis le défunt Lacheraf, de statut de ministre de l'Education nationale, en tentant de la livrer à la vindicte populaire.
Raison de cette sale guerre ? L'usage des langues maternelles dans les toutes premières années du cursus primaire, préconisé par les participants à la toute dernière conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme du système éducatif. Une mesure pourtant tout juste au stade de recommandations, parmi les 200 émises par nombre de pédagogues et autres académiciens ayant pris part à ce conclave de la famille éducative. Mais qui a suffi à la mouvance verte et les conservateurs pour sortir de leurs tanières et vilipender sans retenue aucune Nouria Benghébrit. Mobilisant tous ses relais médiatiques, associatifs et autres «spécialistes», le couple arabo-islamiste ne fait pas l'économie des mots et va droit au but. Il décèle dans cette démarche du ministère de l'Education nationale une velléité de «porter atteinte à l'une des constantes nationales, la langue arabe et à l'Islam, à l'unité et à la cohésion nationales et de viol de la Constitution ». Et de revendiquer le renvoi de Benghébrit qui a franchi les «lignes rouges», menaçant d'une rentrée «sociale chaude» au cas de son maintien.
Une campagne indigne, lâche et irresponsable que la ministre de l'Education nationale affronte, pour le moment, lucidement et courageusement, préférant, elle, butiner l'argumentaire de sa démarche dans ce que les scientifiques et les chercheurs dont elle fait partie recommandent. Ceci à contrario de ses contradicteurs qui usent de discours populiste et autres langue de bois, eux dont la progéniture suit assidument des cours de langues étrangères quand elle n'est pas pensionnaire des écoles privées où l'enseignement est dispensé dans la langue de l'«ennemi»
Répliquant avec le calme et la sérénité qui lui collent comme une seconde nature, Benghébrit estime que «la rumeur concernant l'introduction de l'enseignement de l'arabe dialectal dans le cycle primaire est un «chahut inacceptable ». «La langue arabe reste la première langue d'enseignement, adoptée dans l'enseignement des autres matières», et «la Constitution est claire sur la question», rappelle-t-elle à ces patriotards qu'elle invite à plus de «sagesse» et de «s'occuper davantage des questions pédagogiques».
Précisant que l'option d'introduction de la langue maternelle dans l'enseignement n'est qu'une recommandation parmi les 200 retenues par les participants à la dernière conférence nationale sur l'éducation nationale, la ministre rappelle l'impératif de «tenir compte, de façon progressive, du background linguistique de l'enfant».

**(Larbi K)**

Suite en page 4

la Cité

# L'activité des concessionnaires de véhicules neufs recadrée

**Réglementation.** *Les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs ont été recadrées par un nouvel arrêté interministériel publié au journal officiel no 41.*



En application des dispositions du décret exécutif fixant les conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, ce nouvel arrêté vient préciser les modalités de prise en charge des opérations d'importations de véhicules neufs et spécifiques ainsi que les documents à présenter lors des opérations de domiciliation bancaire.
Il s'agit par ce texte de définir la prise en charge des opérations d'importations de véhicules neufs engagées à travers des commandes ayant fait l'objet d'une expédition directe à destination du territoire douanier national avant la date du 15 avril 2015.
Il concerne également les importations de véhicules neufs s'inscrivant dans le cadre de marchés publics ayant fait l'objet d'attribution provisoire, visés par la commission des marchés publics compétente, avant cette même date, ainsi que les véhicules spécifiques affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif. Sont aussi définies les modalités de prise en charge, les documents liés à la conformité des types de véhicules à présenter lors de la domiciliation bancaire.
Ainsi, «les véhicules automobiles neufs dont les opérations d'importation ont fait l'objet d'une expédition directe à destination du territoire douanier national, avant la date du 15 avril 2015, document de transport faisant foi, ne sont pas concernés par les dispositions de l'article 23 de l'annexe 1, du cahier des charges fixé en mars dernier».
L'article 23 de ce décret précise que «les concessionnaires ne sont pas autorisés à vendre les véhicules importés qui doivent répondre aux normes de sécurité reconnues à l'échelle mondiale, que dans le cadre du réseau de distribution pour lequel ils sont dûment agréés par les services habilités du ministère de l'industrie».
Les véhicules neufs doivent être introduits sur le territoire national au plus tard six (6) mois après le 23 mars 2015, est-il souligné.
«Ne sont pas concernés aussi, les véhicules neufs importés s'inscrivant dans le cadre de marchés publics, sous réserve de l'attribution provisoire du marché, avant le 15 avril 2015, suivie d'un visa de la commission des marchés publics compétente».
Par ailleurs, «les véhicules administratifs destinés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat régis par arrêté ministériel juillet 2010, sont exclus du champ d'application de l'arrêté de mars 2015».
Pour ce qui est de la domiciliation bancaire, «elle est subordonnée à la présentation par le concessionnaire d'un dossier comprenant, outre les documents exigés par la réglementation en vigueur, les documents liés à la conformité, des types de véhicules à importer», souligne encore le texte.
La liste des documents exigés liés à la conformité, des types de véhicules à importer est précisée par instruction du ministre chargé des mines.

**R. N./agences**

Le billet de Said Mekbel

## Thérapie

**Pour résumer le périple de Saïd Sadi à travers le territoire, Le Matin d'hier a usé d'un titre qui laisse songeur : selon notre spécialiste, le secrétaire du RCD envisagerait d'appliquer au pays «la thérapie du psychiatre».**
**Bigre ! Avant de pousser la réflexion plus loin ne convient-il pas surtout de se demander de quelle thérapie voudrait-on que le bon docteur usât ? De la camisole de force du premier âge, de la psy à la bonne thérapie de groupe, le choix est bien vaste. Et puis, il faut se dire que certains traitements ont déjà montré leur efficacité : la camisole, à couleur uniforme utilisée par un colonel qui a régenté l'Algérie comme un chef de garnison, son fortin ; la thérapie de groupe, elle, a été tentée il n'y a pas si longtemps par quelqu'un qui a nom Ghozali et qui a rassemblé son groupe d'une cinquantaine de partis. Ici, à la fin de la séance, chacun s'en est allé avec l'intime conviction d'avoir été bien floué.**
**Que reste-t-il donc ?**
**Si l'on élimine les traitements barbares, il n'y a que la bonne petite séance individuelle sur le divan, dont la mise en pratique semble**




**être une tâche impossible : du colonisé qui refuse d'emprunter le trottoir où est le Centre culturel français, au frustré qui fait porter le hidjab à sa gosse de cinq ans, que de refoulements à exorciser ! Sans oublier bien entendu ceux qui rêvent de nous voir age¬nouillés devant un totem, là pour adorer le Père, ici pour cénérer l'homme-dieu, ailleurs pour tout simplement servir le grand sorcier.**

**Mesmar J'ha**
**18 novembre 1991**

## Hécatombe : *dix morts dans 260 accidents de la circulation en une semaine*

Dix (10) personnes ont été tuées et 305 autres blessées dans 260 accidents de la route au niveau des zones urbaines à travers le territoire national durant la période du 21 au 27 juillet courant, selon un bilan rendu public jeudi par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). La plupart des accidents survenus dans les zones urbaines sont provoqués par l'élément humain avec 91,54 %, ajoute la même source. En comparaison avec le bilan de la semaine précédente, le nombre des accidents a baissé (- 10 accidents).
La DGSN appelle les usagers de la route à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse et les piétons à ne pas s'aventurer en traversant la route.

## Olympisme : *Pékin pays hôte des jeux Olympiques d'hiver 2022*

Pékin organisera les Jeux Olympiques d'hiver 2022, selon le vote des membres du Comité international olympique vendredi à Kuala Lumpur, a annoncé le président du CIO Thomas Bach. Pékin devient ainsi la première ville à organiser à la fois des Jeux Olympiques d'été (en 2008) et d'hiver. La capitale chinoise a été préférée à l'ex-capitale du Kazakhstan, Almaty, par les 85 membres votants du CIO.

## Alger : *les piétons se réapproprient le centre-ville*

Le centre-ville d'Alger a été vendredi occupé dés la matinée (9 heures) par les piétons, ravis de se réapproprier pour une journée les ruelles et avenues de la capitale, en l'absence des nuisances de la circulation automobile, a-t-on constaté.
A l'instar des précédentes éditions, "la journée sans voiture" au centre ville d'Alger, entre la Rue Didouche Mourad et le Square Sofia et la Grande Poste, jusqu'à la Place des Martyrs, dans la basse-Casbah, a été marquée par un grand silence, et des artères débarrassées des gaz d'échappement et des trépidations des moteurs de véhicules.

# Un homme mortellement percuté par le tramway à Alger

**Drame.** Un homme âgé d'une trentaine d'années a été mortellement percuté mercredi soir par une rame de tramway à Alger, indique jeudi dans un communiqué la Setram, la société d'exploitation des tramways.
L'accident s'est produit mercredi vers 23 h18mn entre les stations Mimouni et Mouhous, précise la même source selon laquelle «un homme d'environ la trentaine se trouvant sur la voie a été percuté par une rame».
«Le trafic a été immédiatement interrompu pour permettre le déploiement du plan d'intervention de sécurité», ajoute la Setram, qui souligne que «ce tragique accident a malheureusement entraîné le décès de la victime».
La Setram, qui gère les tramways d'Alger, Oran et Constantine, a indiqué qu'une enquête «approfondie a été immédiatement ouverte afin d'élucider les circonstances de ce (malheureux) accident».
Plusieurs accidents corporels et matériels, provoqués par l'insouciance des piétons et des automobilistes, ont été enregistrés à Alger, Constantine et Oran depuis la mise en service des tramways en Algérie en 2011, rappelle-t-on.

# Les autorités marocaines ont intensifié la répression durant les dix dernières années

**Sahara Occidental.** Les actes de répressions commis par les autorités marocaines au Sahara Occidental occupé ont augmenté au cours des dix dernières années, a relevé jeudi à Alger le représentant du Collectif de défenseurs des droits de l'Homme (Codesa), Mohamed Salem Al-Akhal.
S'exprimant lors d'une conférence organisée dans le cadre de la 13ème semaine de la solidarité et de fraternité entre la wilaya sahraouie d'El Ayoun et la commune d'Alger centre, M. Al-Akhal a mis la lumière sur les pratiques répressive des autorités marocaines qui ont emprisonné, depuis l'invasion, "plus de 2550 détenus sahraouis, dont 599 avaient été jugés". "La plupart des peines prononcées étaient +très sévères+" et varient entre "15 ans d'emprisonnement et la perpétuité" au moment où "quelque 51 prisonniers politiques croupissent dans les geôles marocaines", a-t-il alerté.
Au cours des dix dernières années, plus de 30.000 sahraouis victimes des pratiques répressives marocaines ont été recensés, parmi eux au moins 7.000 avaient un état de santé fragile, selon la même source. Durant cette même période, l'armée de l'occupation marocaine a fait violé l'enceinte de plus 2.900 maisons lors de l'attaque contre le camp de sahraoui de Gdim Izik, situé à 12 km d'El Ayoun, et où plus de 8.000 tentes ont été incendiées. De son côté, l'Ambassadeur de la république arabe sahraouie (RASD) à Alger, Ibrahim Ghali, a qualifié en marge de la conférence de "dramatique" la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés par le Maroc. "Les citoyens sahraouis subissent des violations des droits de l'Homme caractérisées par des fosses communes et des disparitions forcées d"activistes politiques sahraouis", a dénoncé l'Ambassadeur.